LES COMMISSIONS PARLEMENTAIRES

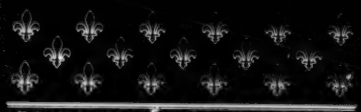

ASSEMBLÉE NATIONALE

Secrétariat des commissions

ASSEMBLÉE NATIONALE

Secrétariat des commissions

RAPPORT SUR LES TRAVAUX ET LES DÉPENSES DES COMMISSIONS PARLEMENTAIRES POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 1985-1986

MAI 1986

Hôtel du Parlement
Bureau 4
Québec (Québec)
G1A 1A3
(418) 643-2722
Télex 051-2216

ISBN 2-550-16219-6

DÉPÔT LÉGAL, 2e TRIMESTRE 1986
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC

TABLE DES MATIÈRES

Page

LISTE DES TABLEAUX IV

LISTE DES FIGURES VII

LISTE DES ABRÉVIATIONS X

PRÉSENTATION 1

1.0 DONNÉES GÉNÉRALES SUR LES SÉANCES DES COMMISSIONS 3

Nombre et heures de séances 3
Séances en session et hors session 6
Séances publiques et séances de travail 10
Présence et remplacement des membres lors des séances 13

2.0 LES MANDATS DES COMMISSIONS 14

Origine des mandats 15
Nombre et heures des séances selon l'origine des mandats ... 17
Moment de l'exécution des mandats 18
Types de séances selon l'origine des mandats 21

TABLE DES MATIÈRES (suite)

Page

3.0 LES ACTIVITÉS DES COMMISSIONS 23

3.1 COMPILATION GÉNÉRALE 23

Séances et heures pour chaque activité 24
Activités en période de session et hors session 30
Types de séances selon les activités 31

3.2 COMPILATION PAR ACTIVITÉ 32

Législation - Étude des projets de loi 32
Étude des crédits budgétaires 42
Interpellation 44
Autres mandats confié par l'Assemblée 45
Législation déléguée 48
Surveillance des organismes publics 48
Vérification des engagements financiers 50
Autres mandats prévus par le Règlement ou par une loi . 52
Études entreprises à l'initiative des commissions 54
Organisation générale 56

4.0 LA COMMISSION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET LA SOUS-COMMISSION PERMANENTE DE LA RÉFORME PARLEMENTAIRE 58

TABLE DES MATIÈRES (suite)

Page

5.0 LE FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL ET LES AUTRES ACTIVITÉS DES COMMISSIONS 59

Comité directeur 59
Sous-commission 59
Présidence des séances 60
Ressources professionnelles autres que le personnel régulier 61
Déplacements des commissions 62
Personnel de soutien 63
Cosultations générales et particulières 63

6.0 ÉTAT DES DÉPENSES EFFECTUÉES PAR LES COMMISSIONS POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 1985-1986 64

ANNEXE I Dénomination et compétence des commissions

ANNEXE II Fiches des activités des commissions pour l'année financière 1985-1986

LISTE DES TABLEAUX

Page

TABLEAU 1 - Séances et heures, par commission 3

TABLEAU 2 - Séances et heures en session et hors session, par commission 7

TABLEAU 3 - Séances publiques et séances de travail en nombre et en heures, par commission 10

TABLEAU 4 - Présences et remplacements des membres 13

TABLEAU 5 - Origine des mandats, par commission 15

TABLEAU 6 - Séances selon les mandats, par commission 17

TABLEAU 7 - Heures de séances selon les mandats, par commission 18

TABLEAU 8 - Séances en session et hors session selon les mandats, par commission 19

TABLEAU 9 - Heures de séances en session et hors session selon les mandats, par commission 20

TABLEAU 10 - Séances publiques et séances de travail selon les mandats, par commission 21

TABLEAU 11 - Heures de séances publiques et de séances de travail selon les mandats, par commission 22

TABLEAU 12 - Séances par activité 24

TABLEAU 13 - Heures de séances par activité 25

TABLEAU 14 - Séances par activité, en nombre et en pourcentage, par commission 26

TABLEAU 15 - Séances par activité, en heures et en pourcentage, par commission 27

TABLEAU 16 - Séances en session et hors session, en nombre et en heures, par activité 30

LISTE DES TABLEAUX (suite)

Page

TABLEAU 17 - Séances publiques et séances de travail, en nombre et en heures, par activité 31

TABLEAU 18 - Traitement des projets de loi présentés à l'Assemblée 33

TABLEAU 19 - Étude détaillée des projets de loi, par commission 33

TABLEAU 20 - Traitement des projets de loi en commission 36

TABLEAU 21 - Séances consacrées aux projets de loi publics selon le mode de l'étude, par commission 37

TABLEAU 22 - Heures de séances consacrées aux projets de loi publics selon le mode de l'étude, par commission 38

TABLEAU 23 - Séances consacrées à l'étude des projets de loi publics et d'intérêt privé, en nombre et en heures, par commission 38

TABLEAU 24 - Séances consacrées à l'étude des crédits budgétaires, en nombre et en heures, par commission ... 42

TABLEAU 25 - Séances consacrées aux interpellations, en nombre et en heures, par commission 44

TABLEAU 26 - Séances consacrées aux autres mandats confiés par l'Assemblée, en nombre et en heures, par commission 46

TABLEAU 27 - Séances consacrées à la surveillance des organismes publics, en nombre et en heures, par commission 48

TABLEAU 28 - Séances consacrées à la vérification des engagements financiers, en nombre et en heures, par commission 50

LISTE DES TABLEAUX (suite)

Page

TABLEAU 29 - Séances consacrées aux autres mandats prévus par le Règlement ou par une loi, en nombre et en heures, par commission 52

TABLEAU 30 - Séances consacrées à des études entreprises à l'initiative des commissions, en nombre et en heures 54

TABLEAU 31 - Séances consacrées à l'organisation générale, en nombre et en heures, par commission 56

TABLEAU 32 - Séances et heures en sous-commission 60

TABLEAU 33 - Présidence des séances 61

TABLEAU 34 - Engagement de personnel 62

LISTE DES FIGURES

Page

FIGURE 1 - Répartition des séances, par commission; 1984-85 et 1985-86 5

FIGURE 2 - Répartition des heures de séances, par commission; 1984-85 et 1985-86 5

FIGURE 3 - Répartition des séances en session et hors session; 1984-85 et 1985-86 8

FIGURE 4 - Répartition des heures de séances en session et hors session; 1984-85 et 1985-86 9

FIGURE 5 - Répartition des séances publiques et des séances de travail; 1984-85 et 1985-86 11

FIGURE 6 - Répartition des heures en séances publiques et en séances de travail; 1984-85 et 1985-86 12

FIGURE 7 - Répartition des mandats selon leur origine; 1984-85 et 1985-86 16

FIGURE 8 - Répartition des séances selon les activités; 1984-85 et 1985-86 28

FIGURE 9 - Répartition des heures de séances selon les activités; 1984-85 et 1985-86 29

FIGURE 10 - Répartition des projets de loi publics par commission; 1984-85 et 1985-86 34

FIGURE 11 - Répartition des projets de loi d'intérêt privé par commission; 1984-85 et 1985-86 35

FIGURE 12 - Répartition des séances consacrées à l'étude des projets de loi publics, par commission; 1984-85 et 1985-86 39

FIGURE 13 - Répartition des heures de séances consacrées à l'étude des projets de loi publics, par commission; 1984-85 et 1985-86 40

LISTE DES FIGURES (suite)

Page

FIGURE 14 - Répartition des séances consacrées à l'étude des projets de loi d'intérêt privé, par commission; 1984-85 et 1985-86 41

FIGURE 15 - Répartition des heures de séances consacrées à l'étude des projets de loi d'intérêt privé, par commission; 1984-85 et 1985-86 41

FIGURE 16 - Répartition des séances consacrées à l'étude des crédits budgétaires, par commission; 1984-85 et 1985-86 43

FIGURE 17 - Répartition des heures de séances consacrées à l'étude des crédits budgétaires, par commission; 1984-85 et 1985-86 43

FIGURE 18 - Répartition des séances consacrées aux interpellations, par commission; 1984-85 et 1985-86 44

FIGURE 19 - Répartition des heures de séances consacrées aux interpellations, par commission; 1984-85 et 1985-86 45

FIGURE 20 - Répartition des séances consacrées aux autres mandats confiés par l'Assemblée, par commission; 1984-85 et 1985-86 47

FIGURE 21 - Répartition des heures de séances consacrées aux autres mandats confiés par l'Assemblée, par commission; 1984-85 et 1985-86 47

FIGURE 22 - Répartition des séances consacrées à la surveillance des organismes publics, par commission; 1984-85 et 1985-86 49

FIGURE 23 - Répartition des heures de séances consacrées à la surveillance des organismes publics, par commission; 1984-85 et 1985-86 49

FIGURE 24 - Répartition des séances consacrées à la vérification des engagements financiers, par commission; 1984-85 et 1985-86 51

LISTE DES FIGURES (suite)

Page

FIGURE 25 - Répartition des heures de séances consacrées à la vérification des engagements financiers, par commission; 1984-85 et 1985-86 51

FIGURE 26 - Répartition des séances consacrées aux autres mandats prévus par le Règlement ou par une loi, par commission; 1984-85 et 1985-86 53

FIGURE 27 - Répartition des heures de séances consacrées aux autres mandats prévus par le Règlement ou par une loi, par commission; 1984-85 et 1985-86 53

FIGURE 28 - Répartition des séances consacrées à des études entreprises à l'initiative des commissions; 1984-85 et 1985-86 55

FIGURE 29 - Répartition des heures de séances consacrées à des études entreprises à l'initiative des commissions; 1984-85 et 1985-86 55

FIGURE 30 - Répartition des séances consacrées à l'organisation générale, par commission; 1984-85 et 1985-86 57

FIGURE 31 - Répartition des heures de séances consacrées à l'organisation générale, par commission; 1984-85 et 1985-86 57

LISTE DES ABRÉVIATIONS

CAE	Commission de l'aménagement et des équipements
CAN	Commission de l'Assemblée nationale
CAPA	Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation
CAS	Commission des affaires sociales
CBA	Commission du budget et de l'administration
CC	Commission de la culture
CEMO	Commission de l'éducation et de la main-d'oeuvre
CET	Commission de l'économie et du travail
CI	Commission des institutions
PLP	Projet de loi public
PLIP	Projet de loi d'intérêt privé
SP	Séance publique
ST	Séance de travail

PRÉSENTATION

La récente réforme parlementaire a incité le Secrétariat des commissions à produire un compte rendu annuel qui tient compte du fonctionnement nouveau et plus autonome des commissions. Le Secrétariat publie donc, pour la deuxième année, un rapport statistique qui vise plutôt à expliquer le travail des commissions au cours d'une année qu'à présenter une série de statistiques, comme c'était le cas auparavant. Ce rapport s'inscrit dans la même perspective que le précédent, avec cependant un regroupement différent des activités, et contient pour la première fois des graphiques qui permettent de comparer les deux dernières années.

Ce rapport n'a pas pour but de dresser un bilan ou tirer des conclusions, mais plutôt de brosser un tableau global des activités. Comme il est basé avant tout sur des données statistiques, nous n'avons retenu, pour appuyer le texte, que les éléments quantifiables. Toutes les données apparaissant dans les différents tableaux ont été puisées dans les procès-verbaux des séances des commissions tenues entre le 1er avril 1985 et le 31 mars 1986. Par conséquent, cet ouvrage ne fait état que d'une partie du travail de l'ensemble des commissions puisqu'il nous est impossible de tenir compte, à partir de statistiques uniquement, des heures consacrées à la préparation et au suivi des séances des commissions ainsi que des réunions des comités directeurs ou des rencontres inter-parlementaires, par exemple.

Le document est structuré de façon à présenter d'abord les données générales sur les séances des commissions, puis s'attarde aux mandats exécutés au cours de l'année et scrute chaque activité, en mettant l'accent sur celles qui ont davantage occupé les commissions.

La Commission de l'Assemblée nationale et la Sous-commission permanente de la réforme parlementaire ont dû être traitées dans un chapitre distinct, en raison de la nature même des mandats qui leur sont confiés et des particularités de leur mode de fonctionnement.

Le chapitre 5 explique le fonctionnement général et certaines autres activités des commissions, et la dernière partie du document fait état des dépenses effectuées par les commissions pendant l'année financière 1985-1986.

Le lecteur devra cependant tenir compte que l'année décrite dans ce rapport a été considérablement influencée par les élections générales de décembre 1985. La suspension des travaux de l'Assemblée pendant près de deux mois a directement influé sur l'ensemble des statistiques des commissions parlementaires qui sont présentées dans ce document.

Nota bene: Dans tous les tableaux, les fractions d'heures indiquent une fraction décimale et non des minutes.

1.0 DONNÉES GÉNÉRALES SUR LES SÉANCES DES COMMISSIONS

Les séances publiques et les séances de travail sont les principaux outils dont disposent les commissions parlementaires pour exécuter les mandats qu'elles se sont donnés ou qui leur ont été confiés. Dans ce rapport, une séance correspond à la période de temps accordée à l'étude d'une affaire, au cours d'une même journée.

Nombre et heures de séances

Au cours de la dernière année, les commissions ont tenu 256 séances de toute nature, totalisant 724,6 heures.

La durée de ces séances est donc en moyenne de 2 heures 50 minutes, soit presque la même (2 heures 51 minutes) que l'année précédente.

TABLEAU 1 - Séances et heures, par commission

Commissions	Séances		Heures	
		%		%
CAE	44	17,2	91,90	12,7
CAPA	17	6,6	25,55	3,5
CAS	36	14,1	140,75	19,4
CBA	43	16,8	149,40	20,6
CC	13	5,1	31,45	4,3
CEAD	13	5,1	47,00	6,5
CET	30	11,7	69,25	9,6
CI	60	23,4	169,35	23,4
TOTAL	256	100,0	724,65	100,0

Le tableau 1 nous indique que trois commissions parlementaires ont monopolisé, à elles seules, 63 % du nombre total d'heures de séances, et ce parce que chacune d'elles a procédé à l'étude d'un mandat spécifique d'importance: par exemple, l'étude du projet de loi portant réforme au Code civil du Québec du droit des personnes, des successions et des biens (P.L. 20) a occupé plus de 54 % des heures de séance de la Commission des institutions; la Commission du budget et de l'administration a consacré 33 % de ses heures de séance à l'étude du projet de loi sur le régime de négociation des conventions collectives dans les secteurs public et parapublic (P.L. 37); la part de temps utilisée par la Commission des affaires sociales pour procéder à l'étude de son mandat d'initiative a atteint 37 % de ses heures de séance.

La répartition du nombre de séances entre les commissions démontre qu'il n'existe pas d'adéquation entre le nombre et la durée des séances. À titre d'exemple, la Commission de l'aménagement et des équipements (44 séances) a tenu un nombre supérieur de séances à la Commission des affaires sociales (33 séances), mais leur durée a été moindre dans une proportion d'au moins 45 %. En outre, en moins d'heures d'étude, la CBA et la CET ont exécuté un plus grand nombre de mandats ainsi que nous l'indique plus loin le tableau 5.

Figure 1 - Répartition des séances, par commission, 1984-85 et 1985-86

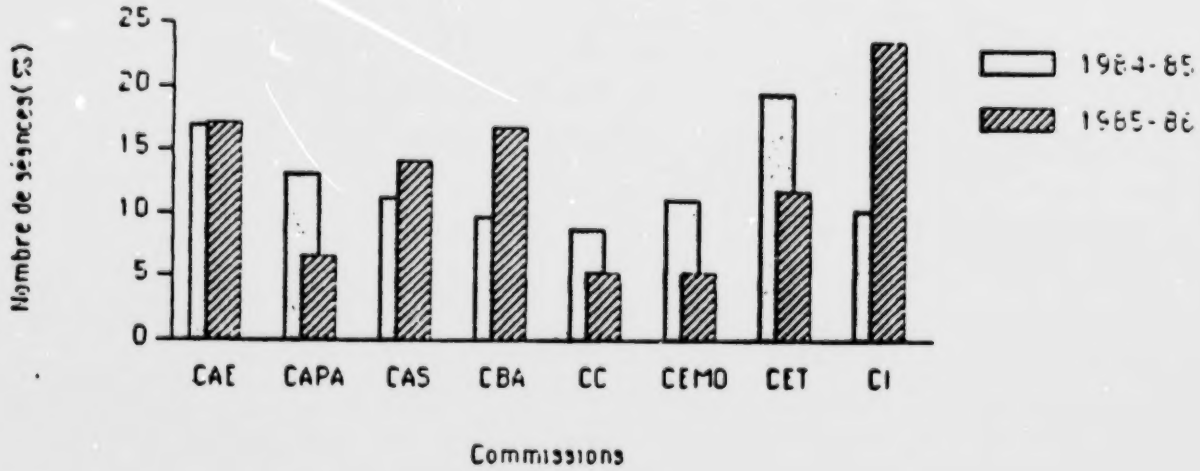

Figure 2 - Répartition des heures de séances, par commission, 1984-85 et 1985-86

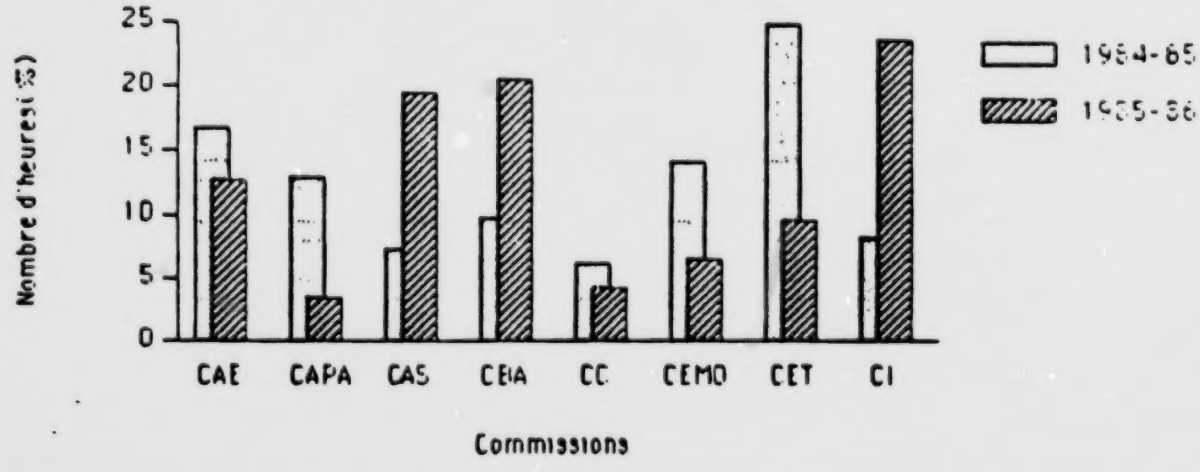

Les deux histogrammes (figures 1 et 2) permettent également de constater l'influence de l'étude des projets de loi 20 et 37 sur l'ensemble des travaux de la CI et de la CBA, de même que celle du mandat d'initiative de la CAS.

Par ailleurs, deux mandats exécutés par la CAPA et la CET avaient pris une proportion très importante en 1984-1985; l'un était la consultation générale sur la relève, le financement et l'endettement agricole et l'autre, l'étude détaillée du projet de loi 42 sur les accidents du travail. Cette année, ces deux commissions n'ont pas examiné de dossiers de cette envergure, ce qui explique l'écart entre les deux années.

On remarque donc que ce n'est pas nécessairement le nombre de mandats qui fait varier les proportions d'une année à l'autre, mais souvent l'importance d'un mandat particulier au cours d'une année.

Séances en session et hors session

Dans ce document, nous distinguons une séance pendant la session d'une séance hors session; la première est tenue lorsque l'Assemblée siège et la deuxième, pendant les vacances sessionnelles ou une intersession.

TABLEAU 2 - Séances et heures en session et hors session, par commission

	Séances		Heures	
Commissions	Session	Hors session	Session	Hors session
CAE	38	6	83,30	8,60
CAPA	14	3	22,20	3,35
CAS	24	12	85,25	55,50
CBA	31	12	97,20	52,20
CC	11	2	29,95	1,50
CEJD	10	3	43,50	3,50
CET	24	6	59,10	10,15
CI	41	19	114,85	54,50
TOTAL	193	63	535,35	189,30

Même si la Loi sur l'Assemblée nationale permet aux commissions de siéger en tout temps de l'année, le tableau 2 nous révèle que près de 75 % des séances sont tenues lorsque l'Assemblée siège. Au cours de cette période, ce sont les activités reliées aux mandats provenant de l'Assemblée qui occulent la majeure partie des travaux en commission. Nous aurons d'ailleurs l'occasion de décrire cette situation plus loin dans ce rapport.

Par ailleurs, les séances tenues pendant la session durent en moyenne 2 heures 48 minutes, comparativement à 3 heures pour celles qui se déroulent hors session.

Figure 3 Répartition des séances en session et hors session, 1984-85 et 1985-86

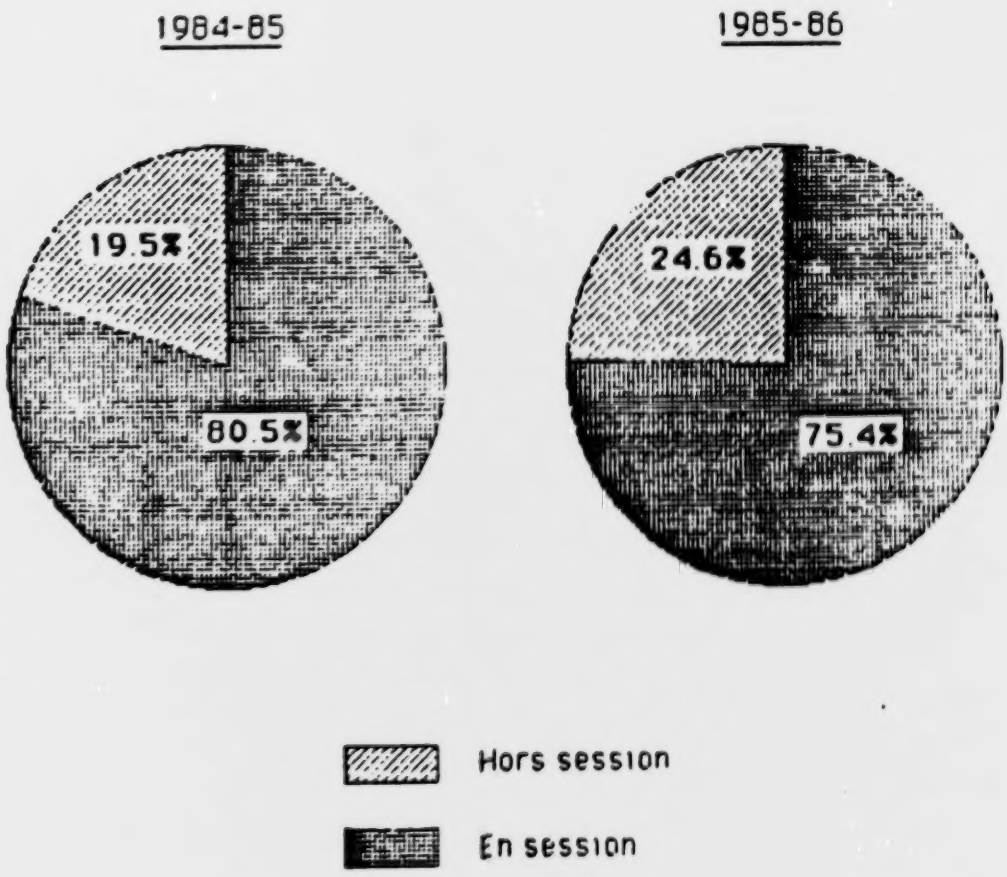

Figure 4 Répartition des heures de séances en session et hors session, 1984-85 et 1985-86

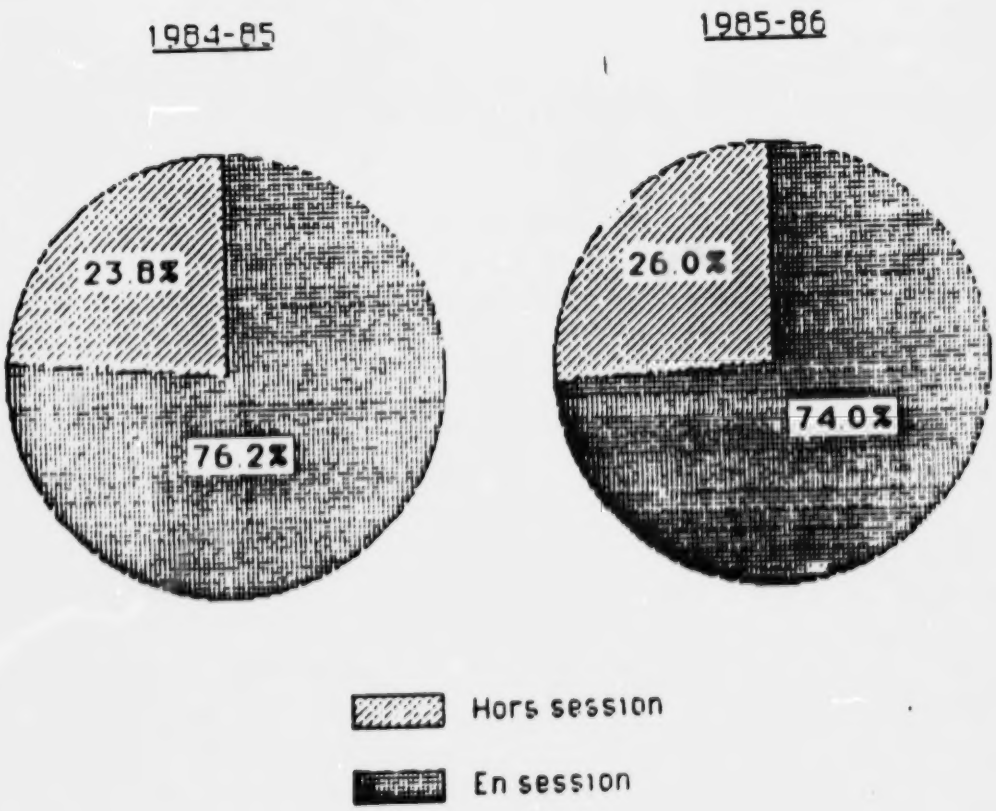

Les figures 3 et 4 illustrent un accroissement de la part des activités qui se déroulent hors session, comparativement à celles qui se tiennent pendant la session. L'écart de 61 points qui séparait, en 1984- 1985, le nombre de séances d'une période à l'autre est passé à 51 en 1985-1986; le même phénomène est observé pour le nombre d'heures.

Séances publiques et séances de travail

Le Règlement prévoit trois types de séances de commission: la séance publique, la séance de travail et la séance à huis clos. Nous n'avons retenu que les deux premiers types, puisqu'aucune commission n'a siégé à huis clos au cours de l'année.

Les séances publiques sont toujours enregistrées au Journal des débats et tenues en présence du public.

Les séances de travail, surtout utilisées pour la planification et l'organisation des différents mandats d'une commission, se tiennent hors de la présence du public, et leurs délibérations ne sont pas enregistrées.

TABLEAU 3 - Séances publiques et séances de travail, en nombre et en heures, par commission

	Séances publiques		Séances de travail	
Commissions	Séances	Heures	Séances	Heures
CAE	37	85,50	7	6,40
CAPA	12	20,00	5	5,55
CAS	27	132,85	9	7,90
CBA	41	148,90	2	0,50
CC	12	30,10	1	1,35
CEAD	11	43,70	2	3,30
CET	25	65,75	5	3,50
CI	52	160,75	8	8,60
TOTAL	217	687,55	39	37,10

Le tableau 3 traduit l'importance des séances publiques dans les travaux des commissions, puisqu'on compte 18 fois plus d'heures de séances publiques que de séances de travail.

La séance de travail dure moins d'une heure tandis que la séance publique s'étend sur plus de trois heures. L'objet même des séances de travail peut expliquer leur durée relativement courte.

Figure 5 Répartition des séances publiques et des séances de travail, 1984-85 et 1985-86

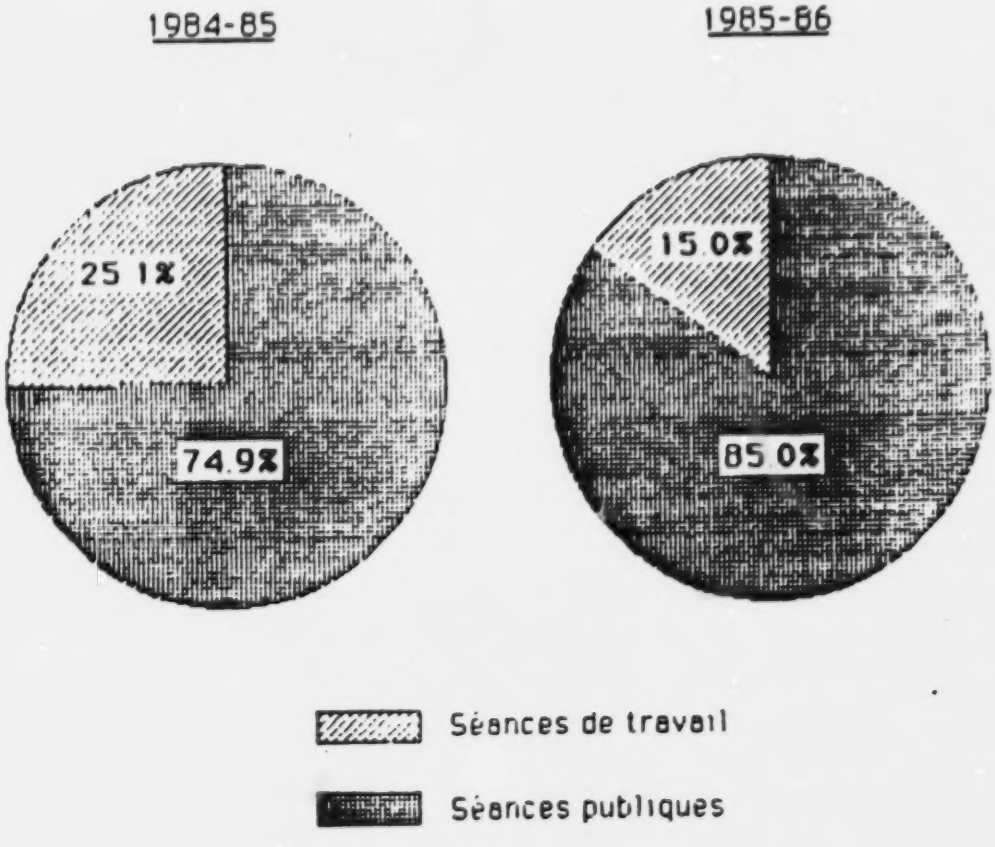

Figure 6 Répartition des heures en séances publiques et en séances de travail, 1984-85 et 1985-86

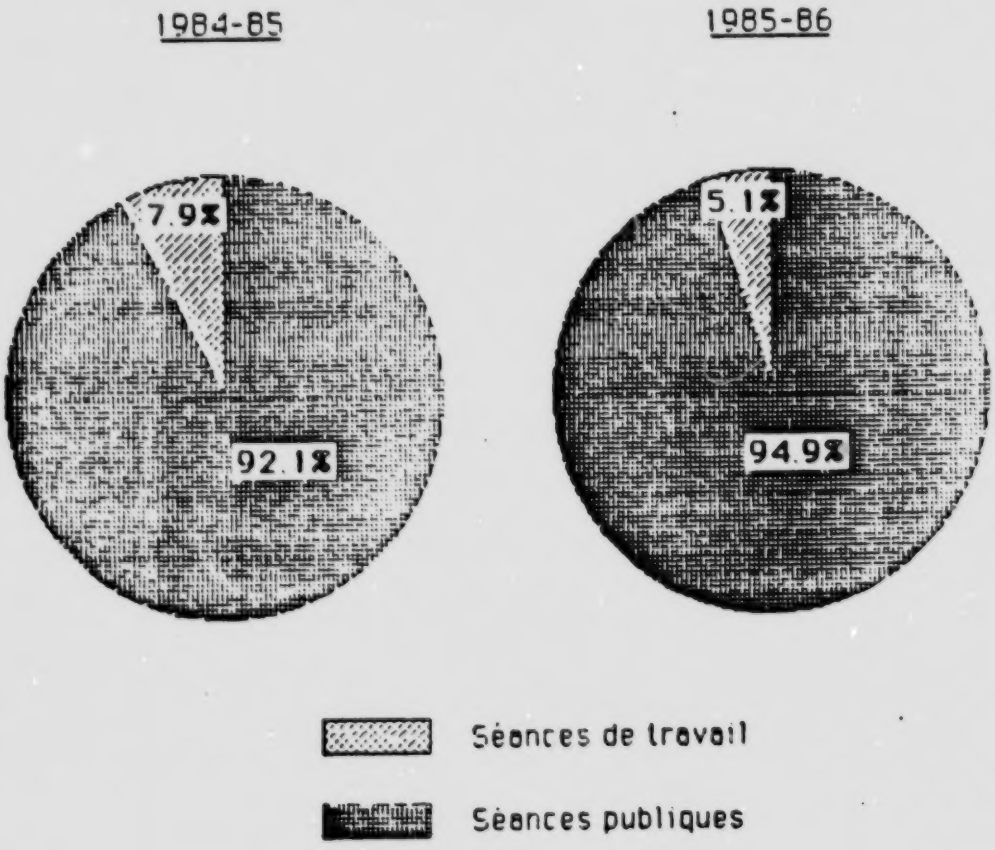

La diminution de la part des séances de travail, en 1985-1986, (figures 5 et 6) s'explique de deux façons: d'une part, par la diminution du nombre de mandats qui ont été confiés aux commissions, et ce en raison des contraintes que suppose une année d'élection; d'autre part, par l'existence de comités directeurs à qui les commissions délèguent une partie importante de l'organisation de leurs activités plutôt que de se réunir pour le faire en séance de travail.

Présences et remplacements des membres lors des séances

Le tableau 4 révèle que le nombre de présences de députés aux 256 séances a été de 2 277, soit une moyenne de 9 membres par séance. Par ailleurs, on compte moins d'un remplacement par séance, ce qui signifie que 8,8 % des présences étaient composées de députés remplaçant un membre régulier de la commission.

TABLEAU 4 - Présences et remplacements des membres

Commissions	Membres présents	Remplaçants	%
CAE	448	29	6,5
CAPA	138	5	3,6
CAS	290	18	6,2
CBA	425	63	14,8
CC	90	4	4,4
CED	133	8	6,0
CET	344	15	4,4
CI	409	58	14,2
TOTAL	2 277	200	
	100 %	8,8 %	

2.0 LES MANDATS DES COMMISSIONS

Dans le rapport précédent, nous avions regroupé les activités des commissions en deux catégories: les mandats de l'Assemblée et les mandats d'initiative. Cette année, l'expérience aidant, nous avons préféré distinguer trois catégories d'activités.

Premièrement, les mandats de l'Assemblée dont l'avis de convocation est donnée à l'Assemblée par le leader du gouvernement; ils touchent principalement la législation et les études des crédits budgétaires.

Deuxièmement, les mandats prévus par le Règlement de l'Assemblée nationale ou par une loi: dans le Règlement, on retrouve notamment les mandats de vérification des engagements financiers, d'examen des organismes publics et d'étude de la politique budgétaire; les mandats prévus par une loi comprennent entre autres les études du décret de la construction et des prévisions budgétaires du Directeur général des élections.

Troisièmement, on retrouve les mandats d'initiative, c'est-à-dire ceux que se donnent les commissions ainsi que les séances portant sur la planification et l'organisation générale de leurs travaux.

Origine des mandats

TABLEAU 5 - Origine des mandats, par commission

Commissions	Mandats de l'Assemblée	Mandats prévus par le Règlement ou par une loi	Mandats d'initiative	TOTAL
CAE	18	4	--	22
CAPA	5	3	1	9
CAS	5	2	1	8
CBA	17	2	1	20
CC	3	2	1	6
CED	5	1	--	6
CET	9	7	--	16
CI	15	5	--	20
TOTAL	77	26	4*	107

* Ne comprend que les mandats adoptés en vertu de l'article 149 du Règlement de l'Assemblée nationale.

Le tableau 5 démontre que les mandats exécutés selon un ordre de l'Assemblée représentent 72 % des mandats des commissions. Les mandats d'initiative ont été peu nombreux, probablement parce que 1985 était une année d'élections générales.

Figure 7 Répartition des mandats selon leur origine, 1984-85 et 1985-86

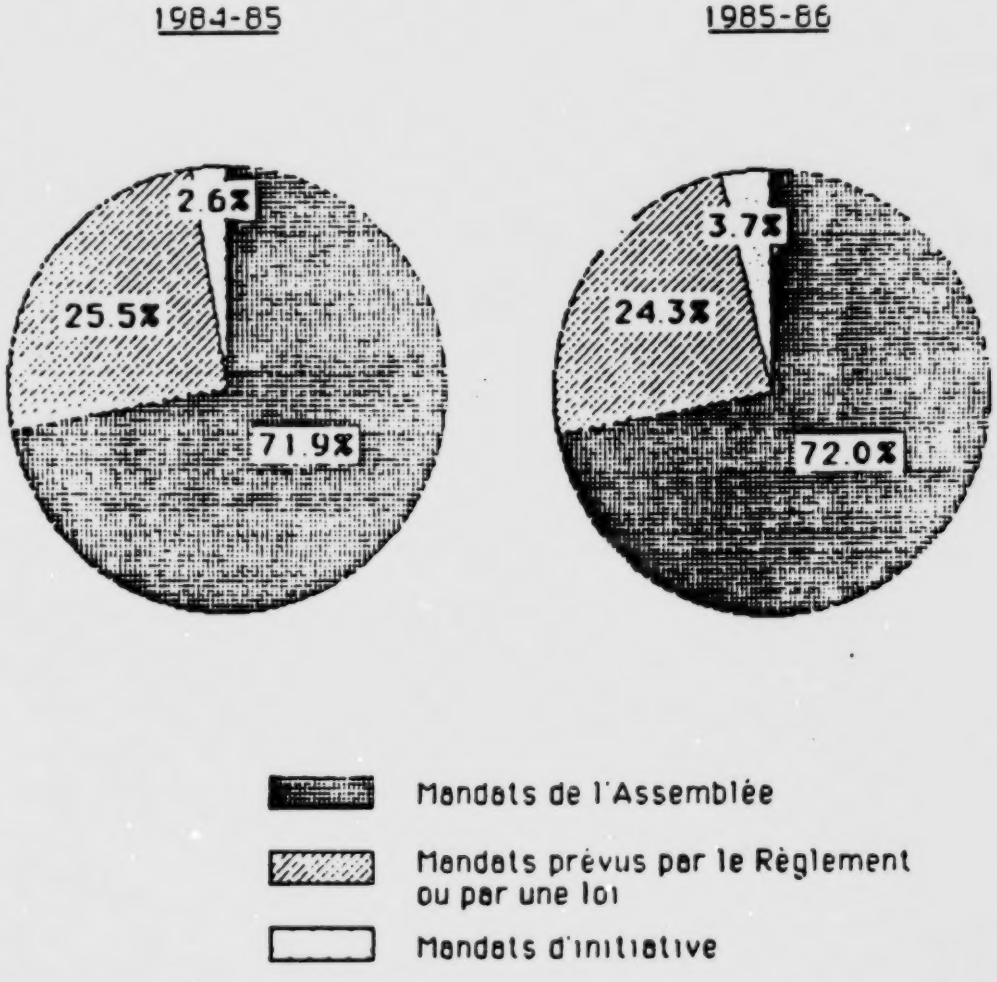

La figure 7 montre la similitude, au cours des deux dernières années, dans la répartition des mandats selon leur origine.

Nombre et heures des séances selon l'origine des mandats

Bien que le tableau 4 ne montrait que quatre mandats d'initiative adoptés par les commissions, les tableaux 6 et 7 révèlent que le nombre de séances et d'heures de la catégorie des mandats d'initiative est respectivement égal et supérieur à la catégorie des mandats prévus par le Règlement ou par une loi. En moyenne, chaque mandat d'initiative a duré près de 12 heures; les mandats de l'Assemblée se sont étalés sur 7 heures 22 minutes et les mandats prévus par le Règlement ou par une loi n'ont nécessité que 2 heures 20 minutes.

TABLEAU 6 - Séances selon les mandats, par commission

Commissions	Mandats de l'Assemblée		Mandats prévus par le Règlement ou par une loi		Mandats d'initiative		TOTAL	
		%		%		%		%
CAE	33	18,3	10	26,3	1	2,6	44	17,2
CAPA	9	5,0	3	7,9	5	13,2	17	6,6
CAS	19	10,6	2	5,3	15	39,4	36	14,0
CBA	37	20,6	2	5,3	4	10,5	43	16,8
CC	8	4,4	2	5,3	3	7,9	13	5,1
CED	10	5,6	1	2,6	2	5,3	13	5,1
CET	17	9,4	8	21,0	5	13,2	30	11,7
CI	47	26,1	10	26,3	3	7,9	60	23,9
TOTAL	180	100,0	38	100,0	38	100,0	256	100,0

TABLEAU 7 - Heures de séances selon les mandats, par commission

Commissions	Mandats de l'Assemblée		Mandats prévus par le Règlement ou par une loi		Mandats d'initiative		TOTAL	
		%		%		%		%
CAE	80,40	14,2	10,25	16,6	1,25	1,3	91,90	12,7
CAPA	16,65	2,9	3,35	5,4	5,55	5,8	25,55	3,5
CAS	79,95	14,1	2,90	4,7	57,90	60,5	140,75	19,4
CBA	134,75	23,8	2,25	3,6	12,40	12,9	149,40	20,6
CC	20,30	3,6	5,15	8,3	6,00	6,3	31,45	4,3
CED	43,60	7,7	0,15	0,3	3,25	3,4	47,00	6,5
CET	54,90	9,7	10,85	17,5	3,50	3,6	69,25	9,6
CI	136,45	24,0	27,00	43,6	5,90	6,2	169,35	23,4
TOTAL	567,00	100,0	61,90	100,0	95,75	100,0	724,65	100,0

Moment de l'exécution des mandats

Comme nous l'avons remarqué au tableau 2, la majorité des mandats s'exécutent pendant la session. Le tableau 8 indique que les mandats d'initiative et les mandats prévus par le Règlement ou par une loi sont plutôt réalisés lorsque l'Assemblée ne siège pas. On croit que la forte concentration de la législation en période de session oblige les commissions à reporter les autres travaux en période hors session.

TABLEAU 8 - Séances en session et hors session selon les mandats, par commission

Commissions	Mandats de l'Assemblée		Mandats prévus par le Règlement ou par une loi		Mandats d'initiative		TOTAL
	Session	Hors session	Session	Hors session	Session	Hors session	
CAE	33	--	5	5	--	1	44
CAPA	9	--	1	2	4	1	17
CAS	19	--	1	1	4	11	36
CBA	30	7	--	2	1	3	43
CC	8	--	1	1	2	1	13
CEMO	10	--	--	1	--	2	13
CET	17	--	4	4	3	2	30
CI	37	10	4	6	--	3	60
TOTAL	163	17	16	22	14	24	256

TABLEAU 9 - Heures de séances en session et hors session selon les mandats, par commission

Commissions	Mandats de l'Assemblée		Mandats prévus par le Règlement ou par une loi		Mandats d'initiative		TOTAL
	Session	Hors session	Session	Hors session	Session	Hors session	
CAE	80,40	--	2,90	7,35	--	1,25	91,90
CAPA	16,60	--	1,85	1,50	3,75	1,85	25,55
CAS	79,95	--	2,80	0,10	2,50	55,40	140,75
CBA	95,70	39,00	--	2,30	1,50	10,90	149,40
CC	20,40	--	4,80	0,30	4,75	1,20	31,45
CHD	43,50	--	--	0,25	--	3,25	47,00
CET	55,10	--	2,50	8,25	1,50	1,90	69,25
CI	88,05	48,40	26,80	0,20	--	5,90	169,35
TOTAL	479,70	87,40	41,65	20,25	14,00	81,65	724,65

Types de séances selon l'origine des mandats

La plupart des séances de travail, soit 70 %, s'inscrivent dans le cadre des mandats d'initiative. Les mandats de l'Assemblée sont surtout effectués en séances publiques, dans une proportion de 81 % (tableau 10). Nous constatons d'ailleurs les mêmes proportions pour les heures des séances (tableau 11).

TABLEAU 10 - Séances publiques et séances de travail selon les mandats, par commission

Commissions	Mandats de l'Assemblée		Mandats prévus par le Règlement ou par une loi		Mandats d'initiative		TOTAL	
	S.P.	S.T.	S.P.	S.T.	S.P.	S.T.	S.P.	S.T.
CAE	32	1	5	5	--	1	37	7
CAPA	9	--	3	--	--	5	12	5
CAS	18	1	2	--	7	8	27	9
CBA	37	--	2	--	2	2	41	2
CC	8	--	2	--	2	1	12	1
CED	10	--	1	--	--	2	11	2
CET	17	--	8	--	--	5	25	5
CI	45	2	7	3	--	3	52	8
TOTAL	176	4	30	8	11	27	217	39

TABLEAU 11 - Heures de séances publiques et de séances de travail selon les mandats, par commission

Commissions	Mandats de l'Assemblée		Mandats prévus par le Règlement ou par une loi		Mandats d'initiative		TOTAL	
	S.P.	S.T.	S.P.	S.T.	S.P.	S.T.	S.P.	S.T.
CAE	79,15	1,15	6,35	4,00	--	1,25	85,50	6,40
CAPA	16,75	--	3,25	--	--	5,55	20,00	5,55
CAS	79,70	0,10	2,90	--	50,25	7,80	132,85	7,90
CBA	134,90	--	2,30	--	11,70	0,50	148,90	0,50
CC	20,25	--	5,10	--	4,75	1,35	30,10	1,35
CED	43,55	--	0,15	--	--	3,30	43,70	3,30
CET	54,85	--	10,90	--	--	3,50	65,75	3,50
CI	135,75	0,75	25,00	1,95	--	5,90	160,75	8,60
TOTAL	564,9	2,00	55,95	5,95	66,70	29,15	687,55	37,10

3.0 LES ACTIVITÉS DES COMISSIONS

3.1 COMPILATION GÉNÉRALE

Pour les besoins statistiques du présent rapport, nous avons dénombré onze activités des commissions, regroupées sous les trois catégories de mandats:

Mandats de l'Assemblée

. Projets de loi publics
. Projets de loi d'intérêt privé
. Crédits budgétaires
. Interpellations
. Autres mandats de l'Assemblée

Mandats prévus par le Règlement ou par une loi

. Législation déléguée
. Surveillance des organismes publics
. Engagements financiers
. Autres mandats prévus par le Règlement ou par une loi

Mandats d'initiative

. Études
. Organisation générale

Séances et heures pour chaque activité

Le tableau 12 permet de constater que 55 % des séances sont consacrés à l'étude des projets de loi publics et des crédits budgétaires. Cette proportion s'élève à 70 % si l'on tient compte des heures consacrées à ces deux activités (tableau 13).

TABLEAU 12 - Séances par activité

Activités	Séances	%
Projets de loi publics	92	35,9
Projets de loi d'intérêt privé	25	9,8
Crédits budgétaires	50	19,5
Interpellations	6	2,3
Autres mandats de l'Assemblée	7	2,8
Législation déléguée	--	--
Surveillance des organismes publics	7	2,8
Engagements financiers	12	4,7
Autres mandats prévus par le Règlement ou par une loi	19	7,4
Études (mandats d'initiative)	21	8,2
Organisation générale	17	6,6
TOTAL	256	100,0

TABLEAU 13 - Heures de séances par activité

Activités	Heures	%
Projets de loi publics	342,25	47,3
Projets de loi d'intérêt privé	16,25	2,2
Crédits budgétaires	161,70	22,3
Interpellations	11,80	1,6
Autres mandats de l'Assemblée	35,00	4,8
Législation déléguée	--	--
Surveillance des organismes publics	9,25	1,3
Engagements financiers	22,65	3,1
Autres mandats prévus par le Règlement ou par une loi	30,00	4,1
Études (mandats d'initiative)	72,15	10,0
Organisation générale	23,60	3,3
TOTAL	724,65	100,0

Nous remarquons (tableau 14) que les commissions qui ont tenu le plus de séances, soit la CAE, la CBA et la CI, ont été particulièrement actives lors de l'étude des projets de loi publics et des crédits budgétaires.

TABLEAU 14 - Séances par activité, en nombre et en pourcentage, par commission

Commissions	MANDATS DE L'ASSEMBLÉE					MANDATS PRÉVUS AU RÈGLEMENT OU PAR UNE LOI				MANDATS D'INITIATIVE		TOTAL
	Projets de loi PLP	Projets de loi PLIP	Crédits budgétaires	Interpellation	Autres	Législation déléguée	Surveillance d'organismes	Engagements financiers	Autres	Études	Organisation générale	
CAE	13	9	10	1	--	--	5	4	1	--	1	44
CAPA	4	--	5	--	--	--	--	2	1	4	1	17
CAS	8	--	7	1	3	--	--	1	1	12	3	36
CM	22	8	3	2	2	--	--	1	1	3	1	43
CC	2	--	6	--	--	--	--	1	1	2	1	13
CRMD	4	2	4	--	--	--	--	--	1	--	2	13
CET	6	--	7	2	2	--	1	2	5	--	5	30
CI	33	6	8	--	--	--	1	1	8	--	3	60
TOTAL:	92	25	50	6	7	--	7	12	19	21	17	256
CAE	14,1%	36%	20%	16,7%	--	--	71,4%	33,4%	5,3%	--	5,9%	17,2%
CAPA	4,4%	--	10%	--	--	--	--	16,7%	5,3%	19,1%	5,9%	6,6%
CAS	8,7%	--	14%	16,7%	42,8%	--	--	8,3%	5,3%	57,1%	17,6%	14,0%
CM	23,9%	32%	6%	33,3%	28,6%	--	--	8,3%	5,3%	14,3%	5,9%	16,8%
CC	2,2%	--	12%	--	--	--	--	8,3%	5,3%	9,5%	5,9%	5,1%
CRMD	4,3%	8%	8%	--	--	--	--	--	5,3%	--	11,8%	5,1%
CET	6,5%	--	14%	33,3%	28,6%	--	14,3%	16,7%	26,2%	--	29,4%	11,7%
CI	35,9%	24%	16%	--	--	--	14,3%	8,3%	42,0%	--	17,6%	23,4%
TOTAL:	100%	100%	100%	100%	100%	--	100%	100%	100%	100%	100%	100%

TABLEAU 15 - Séances par activité, en heures et en pourcentage, par commission

Commissions	MANDATS DE L'ASSEMBLÉE					MANDATS PRÉVUS AU RÈGLEMENT OU PAR UNE LOI				MANDATS D'INITIATIVE		TOTAL
	Projets de loi		Crédits budgétaires	Interpellation	Autres	Législation déléguée	Surveillance d'organismes	Engagements financiers	Autres	Études	Organisation générale	
	PLP	PLIP										
CAE	40,75	6,3	31,25	2,1	--	--	3,9	6,25	0,1	--	1,25	91,9
CAPA	8,5	--	8,15	--	--	--	--	3,25	0,1	3,75	1,8	25,55
CAS	34,75	--	24,1	2,0	19,1	--	--	2,8	0,1	52,75	5,15	140,75
CHA	104,5	6,3	12,7	4,1	7,15	--	--	2,0	0,25	10,9	1,5	149,4
CC	4,75	--	15,55	--	--	--	--	4,75	0,4	4,75	1,25	31,45
CBMO	23,25	2,8	17,55	--	--	--	--	--	0,15	--	3,25	47,0
CET	13,75	--	28,8	3,6	8,75	--	4,75	2,6	3,5	--	3,5	69,25
CI	112,0	0,85	23,6	--	--	--	0,6	1,0	25,4	--	5,9	169,35
TOTAL: (heures)	342,25	16,25	161,7	11,8	35,00	--	9,25	22,65	30,0	72,15	23,6	724,65
CAE	11,9%	38,8%	19,3%	17,8%	--	--	42,2%	27,6%	0,3%	--	5,4%	12,7%
CAPA	2,5%	--	5,0%	--	--	--	--	14,3%	0,5%	5,2%	7,6%	3,5%
CAS	10,2%	--	14,9%	16,9%	54,6%	--	--	12,4%	0,3%	73,1%	21,7%	19,4%
CHA	30,5%	38,8%	7,9%	34,8%	20,4%	--	--	8,8%	0,8%	15,1%	6,4%	20,6%
CC	1,4%	--	9,6%	--	--	--	--	21,0%	1,2%	6,6%	5,4%	4,3%
CBMO	6,8%	17,2%	10,9%	--	--	--	--	--	0,5%	--	13,8	6,5%
CET	4,0%	--	17,8%	30,5%	25,0%	--	51,3%	11,5%	11,7%	--	14,8%	9,6%
CI	32,7%	5,2%	14,6%	--	--	--	6,5%	4,4%	84,7%	--	24,9%	23,4%
TOTAL:	100%	100%	100%	100%	100%	--	100%	100%	100%	100%	100%	100%

La comparaison avec 1984-1985 (figures 8 et 9) montre que les commissions ont consacré, en pourcentage, plus de séances et de temps que l'année dernière à l'étude des projets de loi publics et des crédits budgétaires. En contrepartie, les autres mandats de l'Assemblée, la vérification des engagements financiers, les mandats d'initiative et l'organisation générale ont diminué proportionnellement en nombre de séances et en heures.

Figure 8 Répartition des séances selon les activités, 1984-85 et 1985-86

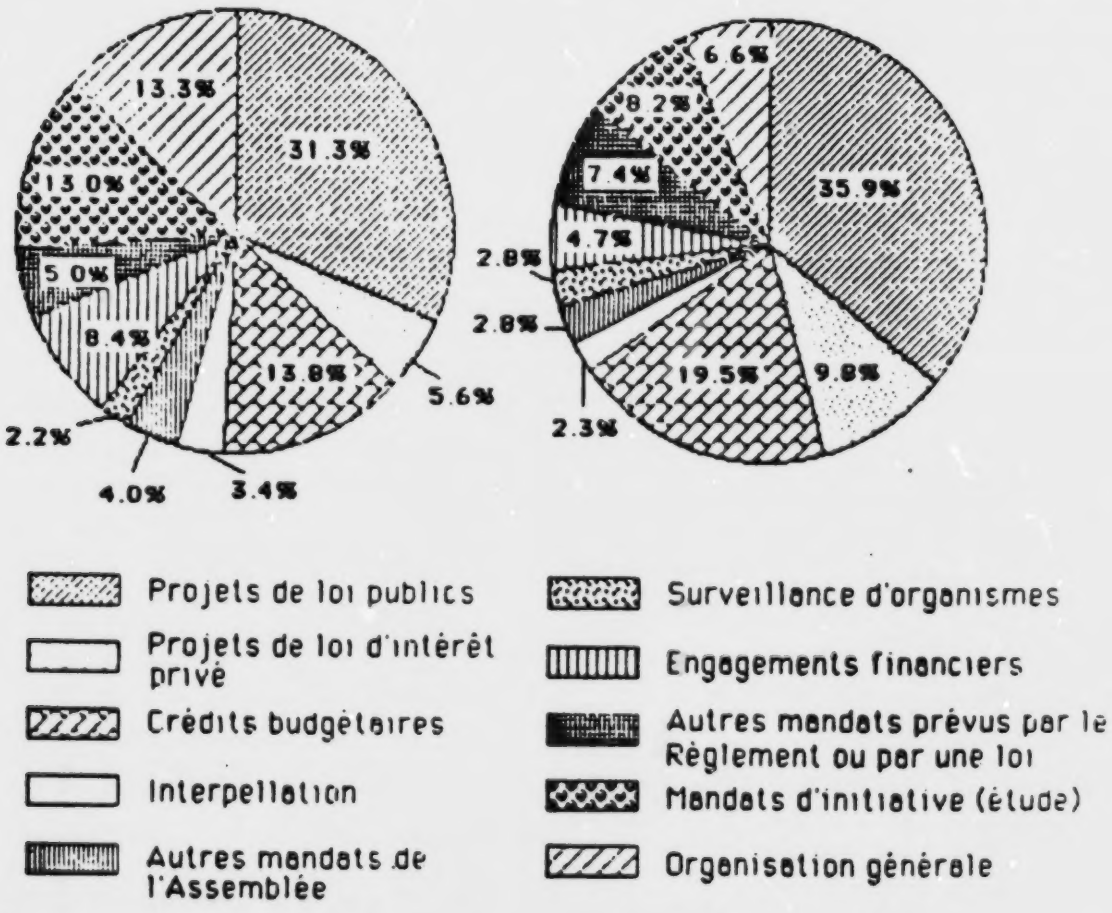

Figure 9 Répartition des heures des séances selon les activités, 1984-85 et 1985-86

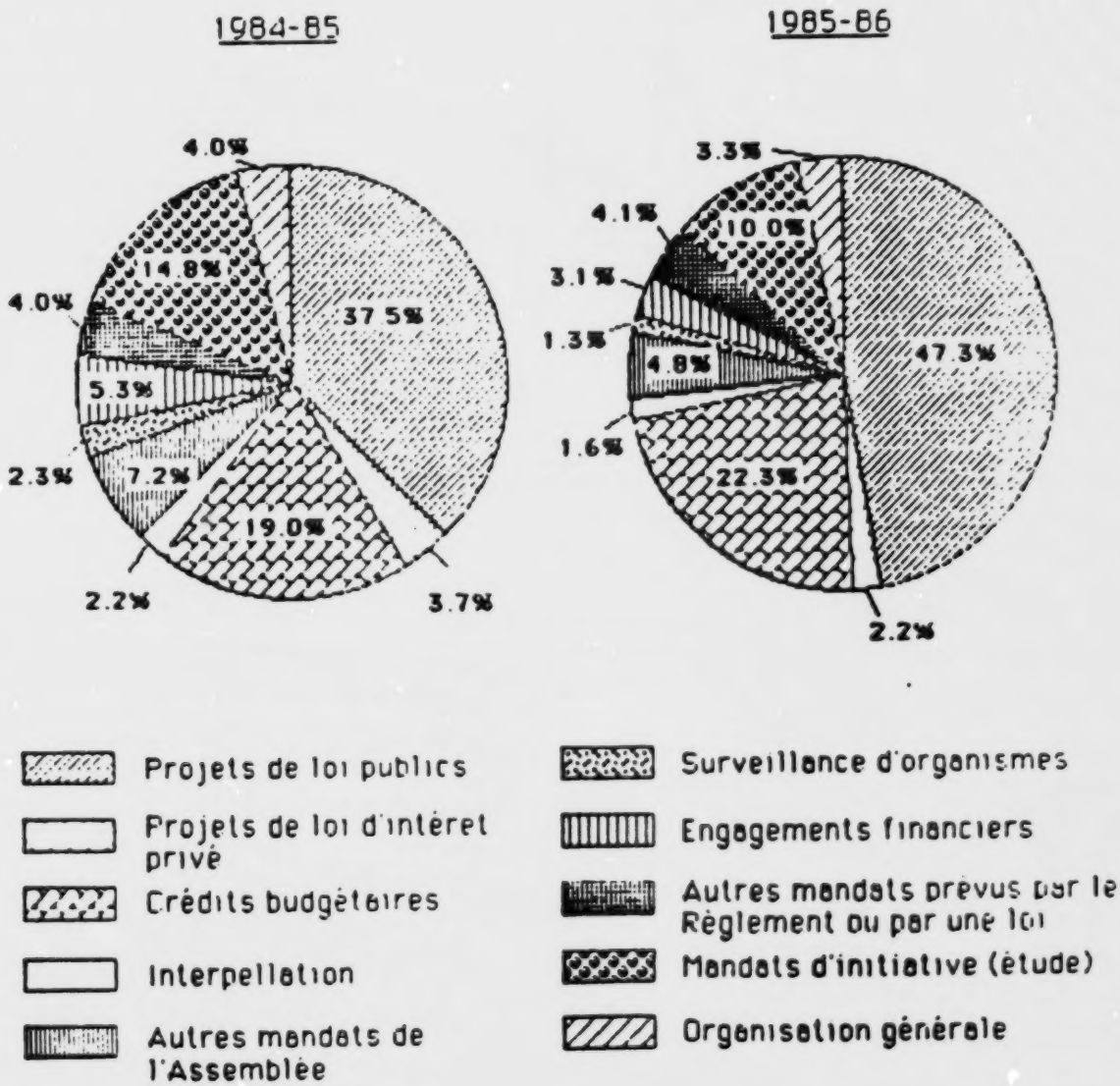

Activités en période de session et hors session

Le tableau 16 démontre que trois séances de commission sur quatre se tiennent pendant la session.

Cependant, dans les trois catégories intitulées "autres mandats prévus par le Règlement ou par une loi", "études entreprises à l'initiative des commissions" et "organisation générale", 67 % des séances ont été tenues en période hors session.

TABLEAU 16 - Séances en session et hors session, en nombre et en heures, par activité

Activités	Séances		Heures	
	Session	Hors session	Session	Hors session
Projets de loi publics	75	17	254,80	87,40
Projets de loi d'intérêt privé	25	--	16,25	--
Crédits budgétaires	50	--	161,75	--
Interpellations	6	--	11,80	--
Autres mandats de l'Assemblée	7	--	35,10	--
Législation déléguée	--	--	--	--
Surveillance des organismes publics	4	3	1,50	7,75
Engagements financiers	7	5	13,95	8,50
Autres mandats prévus par le Règlement ou par une loi	5	14	26,20	4,00
Études (mandats d'initiative)	9	12	10,50	61,45
Organisation générale	5	12	3,50	20,20
TOTAL	193	63	535,35	189,30

Types de séances selon les activités

Environ 85 % des séances des commissions sont publiques pour l'ensemble des activités (tableau 17). En raison de leur nature ou en vertu du Règlement, certaines activités ont été entièrement publiques et n'ont nécessité aucune séance de travail; c'est le cas notamment des interpellations, des crédits budgétaires, des études de projets de loi d'intérêt privé, des autres mandats de l'Assemblée et de la vérification des engagements financiers. D'autres, comme l'organisation générale des travaux d'une commission, s'effectue uniquement en séance de travail.

TABLEAU 17 - Séances publiques et séances de travail, en nombre et en heures, par activité

Activités	Séances		Heures	
	S.P.	S.T.	S.P.	S.T.
Projets de loi publics	88	4	340,10	2,00
Projets de loi d'intérêt privé	25	--	16,45	--
Crédits budgétaires	50	--	161,45	--
Interpellations	6	--	11,85	--
Autres mandats de l'Assemblée	7	--	35,05	--
Législation déléguée	--	--	--	--
Surveillance des organismes publics	1	6	4,75	4,65
Engagements financiers	12	--	22,60	--
Autres mandats prévus par le Règlement ou par une loi	17	2	28,60	1,30
Études (mandats d'initiative)	11	10	65,20	6,70
Organisation générale	--	17	1,50	22,45
TOTAL	217	39	687,55	37,10

3.2 COMPILATION PAR ACTIVITÉ

Nous analyserons maintenant chacune des onze activités des commissions et nous verrons la proportion qu'a prise chaque activité au cours des deux dernières années dans les huit commissions.

Législation - Étude des projets de loi

L'activité la plus importante des commissions, autant par le nombre de séances que par les heures qui lui sont consacrés, touche le volet législation. En effet, l'étude détaillée des projets de loi publics et des projets de loi d'intérêt privé a occupé plus de 46 % du total des séances et près de 49,5 % des heures (tableau 12) des commissions.

En 1985-1986, plus de 75 % des 73 projets de loi étudiés à l'Assemblée (tableau 18) l'ont été en commission. Des 55 projets de loi envoyés en commission 52 ont été adoptés (tableau 19); les trois autres n'ayant pas été adoptés par suite de la dissolution de l'Assemblée en novembre dernier.

TABLEAU 18 - Traitement des projets de loi présentés à l'Assemblée

Traitement	P.L.P.	P.L.I.P.	TOTAL
Étudié en commission	32	23	55
Étudié en commission plénière	17	1	18
Abandonné	11	6	17
Encore à l'étude le 1er avril 1986	12	5	17
INSCRITS AU FEUILLETON TOTAL	72	35	107

TABLEAU 19 - Étude détaillée des projets de loi, par commission

Commissions	Projets de loi publics		Projets de loi d'intérêt privé	
	Étudiés	Adoptés	Étudiés	Adoptés
CAE	7	7	8	8
CAPA	4	4	--	--
CAS	1	1	--	--
CBA	5	4	7	6
CC	2	2	--	--
CED	2	2	2	2
CET	5	5	--	--
CI	6	5	6	6
TOTAL	32	30	23	22

Le nombre de projets de loi n'est pas nécessairement proportionnel au temps consacré à leur étude. Ainsi la CAS n'a reçu qu'un seul mandat d'étude détaillée de projet de loi public mais a siégé pendant près de 35 heures, alors que la CAPA a rempli quatre mandats d'étude détaillé qui n'ont nécessité que 8 heures 30 minutes.

La figure 10 nous permet de constater qu'au cours des deux dernières années, trois commissions, la CAE, la CET et la CI, se sont partagées 62 % des mandats d'étude détaillée des projets de loi publics. Ce phénomène peut s'expliquer en partie par le nombre de ministères qui relèvent de la compétence de ces trois commissions; des 33 ministères qui composaient le gouvernement à la dissolution en novembre 1985, 18, soit 55 %, étaient regroupés au sein de la CAE, de la CI et de la CET.

Figure 10 - Répartition des projets de loi publics par commission 1984-85 et 1985-86

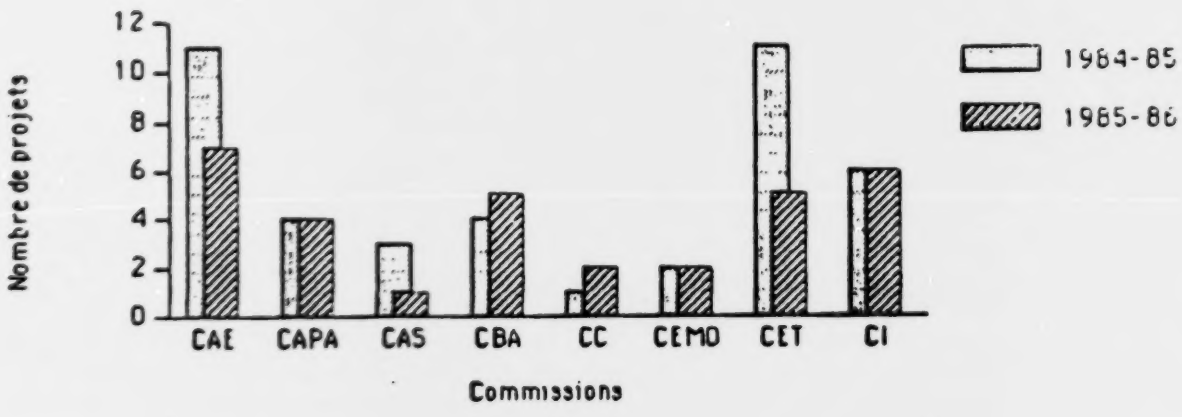

Figure 11 - Répartition des projets de loi d'intérêt privé par commission, 1984-85 et 1985-86

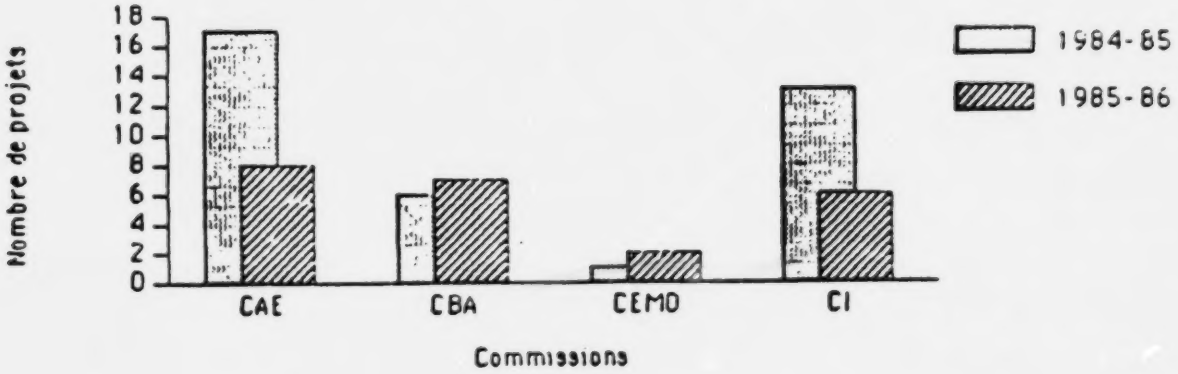

Les projets de loi d'intérêt privé sont principalement étudiés par trois commissions, soit la CAE, la CI et la CBA. En 1985-1986 (figure 11), ces commissions se sont partagées plus de 90 % des mandats.

Si l'on examine plus en détail le traitement des projets de loi en commmission (tableau 20), on constate que, des 3 218 articles adoptés à l'intérieur des 32 projets de loi publics étudiés, 40 % ont subi des amendements. En 1984-1985, le pourcentage d'articles amendés n'était que de 20,7 %. Ce phénomène est difficilement explicable à partir des statistiques uniquement.

TABLEAU 20 - Traitement des projets de loi en commission

	Articles		Amendements proposés		Amendements adoptés	
Projets de loi publics	3218	100 %	1373	43 %	1280	40 %
Projets de loi d'intérêt privé	204	100 %	45	22 %	43	21 %
TOTAL	3422		1418		1323	
%	100 %		41 %		39 %	

Par ailleurs, seulement 21 % des articles des projets de loi d'intérêt privé ont été amendés, ce qui constitue un net changement par rapport à l'année précédente, alors que 51 % des articles avaient subi des modifications. Au cours des deux dernières années, ces projets de loi ont donc été amendés en moyenne dans une proportion de 30 %.

Quant aux 32 projets de loi publics soumis à l'étude des commissions, 5 d'entre eux ont nécessité des consultations particulières (tableau 21) au cours desquelles des organismes et des personnes ont été appelés à faire connaître leur point de vue en auditions publiques. Ces consultations (tableau 22) ont totalisé 18 % des séances et plus de 16 % des heures (tableau 23) allouées à l'étude détaillée des projets de loi publics en commission.

TABLEAU 21 - Séances consacrées aux projets de loi publics selon le mode de l'étude, par commission

Commissions	Projets de loi publics		
	Étude détaillée	Consultation générale	Consultation particulière
CAE	10*	--	3*
CAPA	4	--	--
CAS	4	--	4
CBA	20	--	2
CC	2	--	--
CEXD	4	--	--
CET	6	--	--
CI	25*	--	8*
TOTAL	75	--	17

* L'étude détaillée et la consultation particulière se sont déroulées simultanément au cours d'une même séance.

De telles statistiques ne peuvent être appliquées à l'étude des projets de loi d'intérêt privé puisqu'elle comporte un mode de fonctionnement particulier où la consultation des intéressés (proposeur et intervenants) s'effectue toujours simultanément à l'étude détaillée.

TABLEAU 22 - Heures de séances consacrées aux projets de loi publics selon le mode de l'étude, par commission

Commissions	Projets de loi publics		
	Étude détaillée	Consultation générale	Consultation particulière
CAE	30,28	--	10,37
CAPA	8,50	--	--
CAS	16,10	--	18,60
CBA	94,22	--	10,33
CC	4,75	--	--
CEIC	23,20	--	--
CET	13,70	--	--
CI	95,25	--	16,80
TOTAL	286,00	--	56,10

TABLEAU 23 - Séances consacrées à l'étude des projets de loi publics et d'intérêt privé, en nombre et en heures, par commission

Commissions	Projets de loi publics		Projets de loi d'intérêt privé	
	Séances	Heures	Séances	Heures
CAE	13	40,75	9	6,30
CAPA	4	8,50	--	--
CAS	8	34,75	--	--
CBA	22	104,50	8	6,30
CC	2	4,75	--	--
CEIC	4	23,25	2	2,80
CET	6	13,75	--	--
CI	33	112,00	6	0,85
TOTAL	92	342,25	25	16,25

Les figures 12 et 13 démontrent que l'importance d'un projet de loi donné peut influencer directement les statistiques d'une année à l'autre. Les exemples les plus probants sont ceux de la CET, de la CI et de la CBA. En 1984-1985 l'étude du projet de loi 42, sur les accidents du travail, a fait en sorte que la CET totalisait près de 42 % de l'ensemble des heures d'étude des projets de loi publics alors qu'en 1985-1986, la proportion pour cette commission n'était que de 4,6 %. De même, en 1985-1986, les études des projets de loi 37* et 20** font augmenter, de façon très considérable, la part de la CBA et de la CI dans l'ensemble de cette activité; alors que ces deux commissions se partageaient 11,7 % de l'ensemble des heures en 1984-1985, elles ont totalisé 63,2 % du temps au cours de la dernière année.

Figure 12 - Répartition des séances consacrées à l'étude des projets de loi publics, par commission, 1984-85 et 1985-86

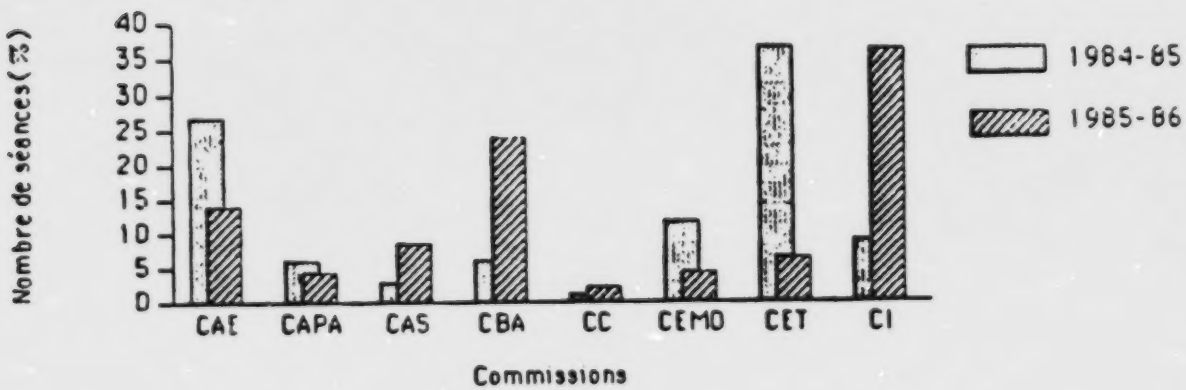

* 37 - Loi sur le régime de négociation des conventions collectives dans les secteurs public et parapublic.

** 20 - Loi portant réforme au Code civil du Québec du droit des personnes, des successions et des biens.

Figure 13 - Répartition des heures de séances consacrées à l'étude des projets de loi publics, par commission, 1984-85 et 1985-86

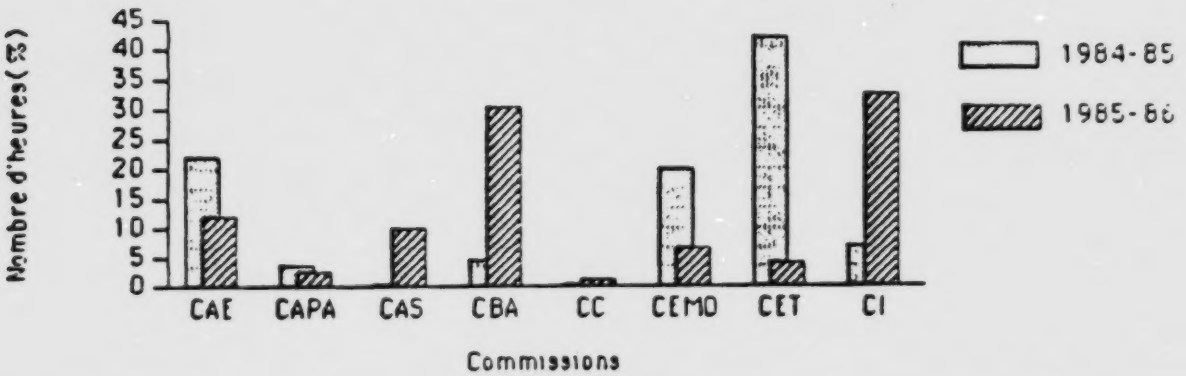

Quant aux projets de loi d'intérêt privé, l'analyse des figures 14 et 15 révèle que si l'étude détaillée de ceux-ci a été surtout exécutée par la CAE en 1984-1985, l'ensemble de cette activité a été un peu mieux équilibré entre trois commissions au cours de la dernière année. En nombre d'heures, un écart de 72,7 points séparait la plus forte proportion de la plus faible en 1984-1985, tandis que la marge était de 33,6 en 1985-1986.

Figure 14 - Répartition des séances consacrées à l'étude des projets de loi d'intérêt privé, par commission, 1984-85 et 1985-86

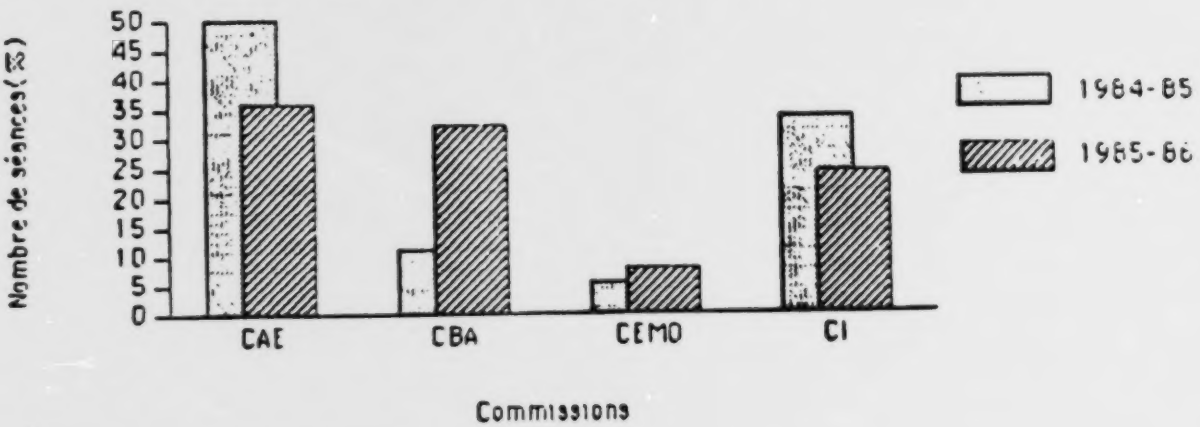

Figure 15 - Répartition des heures de séances consacrées à l'étude des projets de loi d'intérêt privé, par commission, 1984-85 et 1985-86

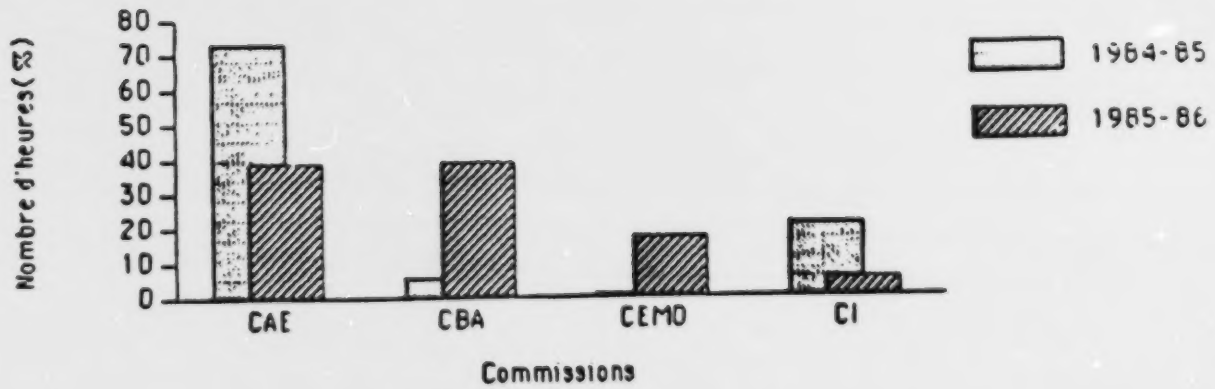

Étude des crédits budgétaires

Le nombre de séances et d'heures consacrées à l'étude des crédits budgétaires correspondent, dans une large mesure, au nombre ou à l'importance des ministères relevant de chaque commission.

TABLEAU 24 - Séances consacrées à l'étude des crédits budgétaires, en nombre et en heures, par commission

Commissions	Séances	Heures
CAE	10	31,25
CAPA	5	8,15
CAS	7	24,10
CBA	3	12,70
CC	6	15,55
CEAD	4	17,55
CET	7	28,80
CI	8	23,60
TOTAL	50	161,70

Les données du tableau 24 démontrent bien cette situation. En effet, les commissions qui ne couvrent qu'un ministère, comme la CAPA, comptent le moins grand nombre d'heures alors que la CAE et la CET, qui regroupent de cinq à sept ministères, ont le plus grand nombre d'heures dans cette activité.

La comparaison des données des deux dernières années nous permet de noter une constance dans la répartition des heures (figure 17) entre les huit commissions, l'écart annuel le plus notoire n'étant que de 3,7 points.

Figure 16 - Répartition des séances consacrées à l'étude des crédits budgétaires, par commission; 1984-85 et 1985-86

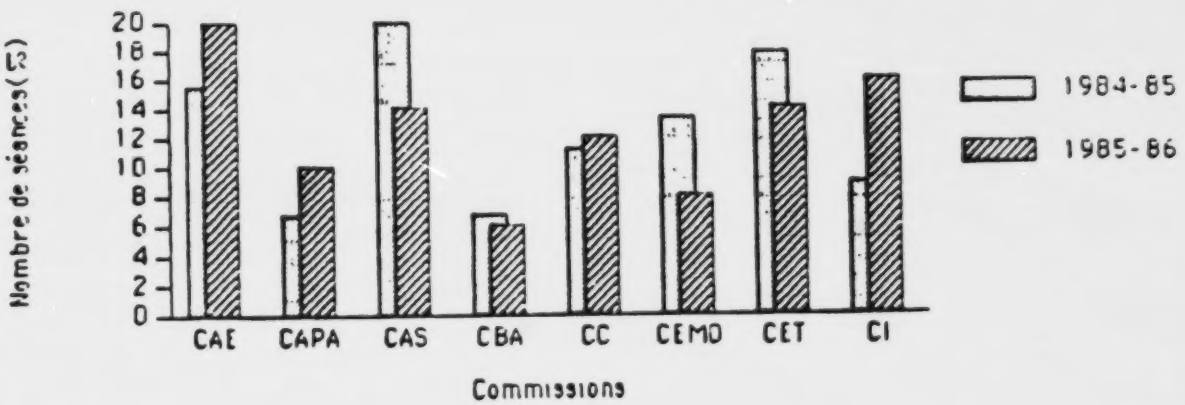

Figure 17 - Répartition des heures de séances consacrées à l'étude des crédits budgétaires, par commission, 1984-85 et 1985-86

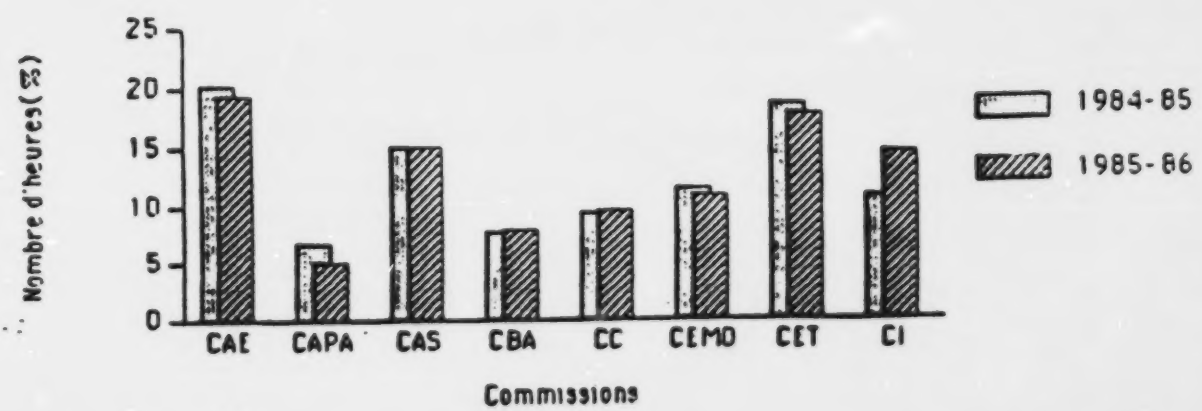

Interpellation

Le Règlement stipule que les séances d'interpellation doivent s'échelonner sur deux heures. Cette obligation se reflète assez nettement dans le tableau 25, puisque la moyenne de durée des séances se situe à près de deux heures.

TABLEAU 25 - Séances consacrées aux interpellations, en nombre et en heures, par commission

Commissions	Séances	Heures
CAE	1	2,1
CAS	1	2,0
CBA	2	4,1
CET	2	3,6
TOTAL	6	11,8

Figure 18 - Répartition des séances consacrées aux interpellations par commission, 1984-85 et 1985-86

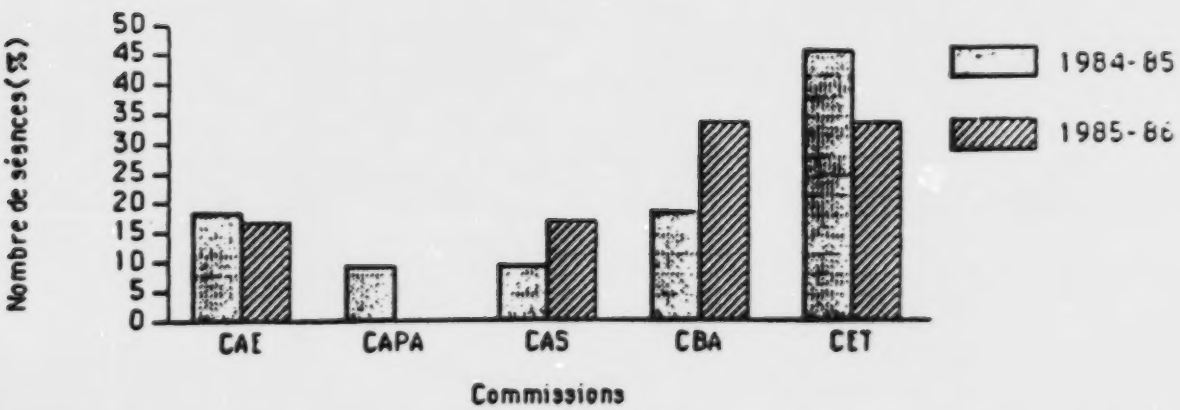

Figure 19 - Répartition des heures de séances consacrées aux interpellations, par commission; 1984-85 et 1985-86

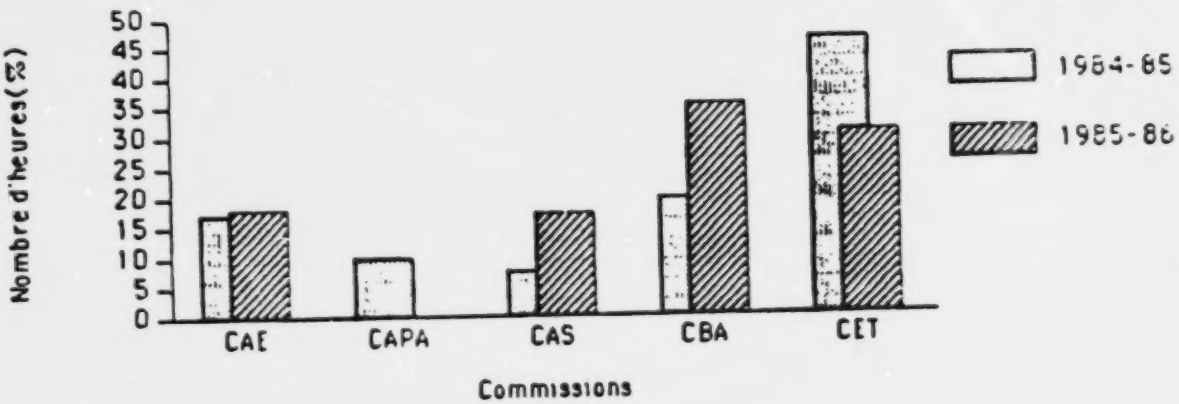

Autres mandats confiés par l'Assemblée

Les commissions ont consacré sept séances à des sujets, autres que les études des projets de loi et des crédits, que lui avait confiés l'Assemblée. Trois mandats sont à l'origine de ces séances, soit deux consultations particulières et le débat dans le cadre du discours sur le budget (CBA).

Les deux consultations particulières portaient sur:

- l'étude des horaires de garde supplémentaire effectuée par les médecins résidents et internes et la planification de la main-d'oeuvre médicale (CAS);

- l'étude de la proposition tarifaire d'Hydro-Québec pour l'année 1986 (CET).

TABLEAU 26 - Séances consacrées aux autres mandats confiés par l'Assemblée, en nombre et en heures, par commission

Commissions	Séances	Heures
CAS	3	19,10
CBA	2	7,15
CET	2	8,75
TOTAL	7	35,00

Les figures 20 et 21 nous révèlent que trois commissions ont reçu de tels mandats l'an dernier, contre seulement deux l'année précédente.

Figure 20 - Répartition des séances consacrées aux autres mandats confiés par l'Assemblée, par commission, 1984-85 et 1985-86

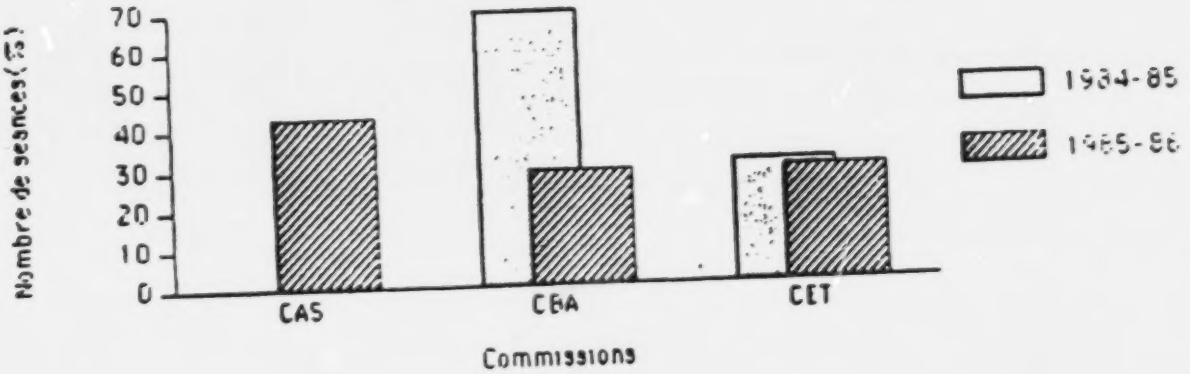

Figure 21 - Répartition des heures de séances consacrées aux autres mandats confiés par l'Assemblée, par commission, 1984-85 et 1985-86

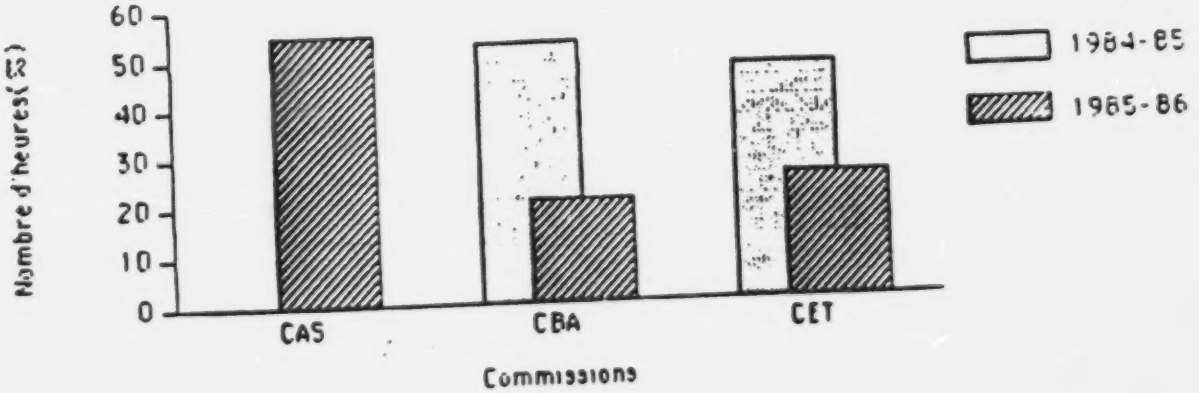

Législation déléguée

Bien que le Règlement prévoie que les commissions peuvent étudier les règlements ou les projets de règlement édictés par les ministères, aucun mandat n'a été exécuté dans le cadre de cette activité, car le cadre législatif et réglementaire d'une telle procédure n'est pas encore fixé.

Surveillance des organismes publics

Le Règlement oblige les commissions à examiner annuellement les orientations, les activités et la gestion d'au moins un organisme public relevant de sa compétence.

Trois commissions (tableau 27) ont entrepris cette activité. Cependant, seule la CET a terminé son mandat concernant la SOQUIP. Les examens de la Régie de l'assurance automobile du Québec par la CAE et de la Commission de police du Québec par la CI ont été interrompus par la dissolution de l'Assemblée.

TABLEAU 27 - Séances consacrées à la surveillance des organismes publics, en nombre et en heures, par commission

Commissions	Séances	Heures
CAE	5	3,90
CET	1	4,75
CI	1	0,60
TOTAL	7	9,25

Figure 22 - Répartition des séances consacrées à la surveillance des organismes publics, par commission, 1984-85 et 1985-86

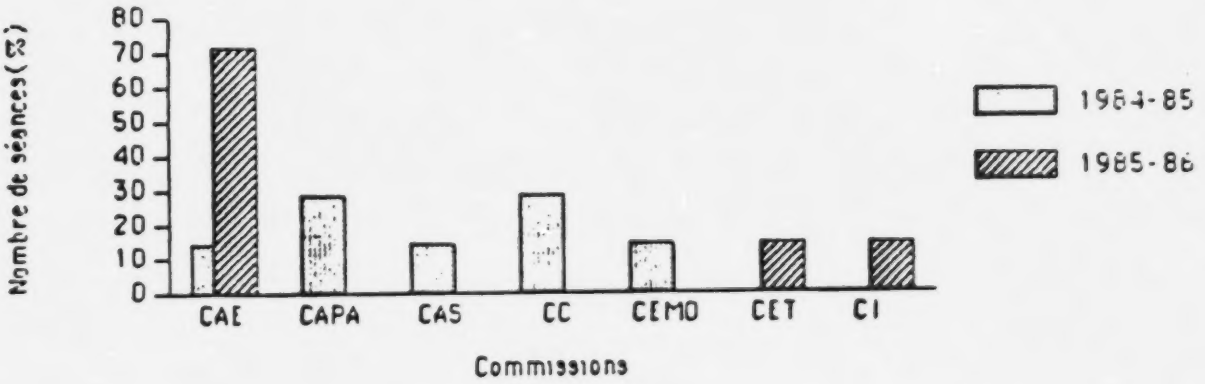

Figure 23 - Répartition des heures de séances consacrées à la surveillance des organismes publics, par commission, 1984-85 et 1985-86

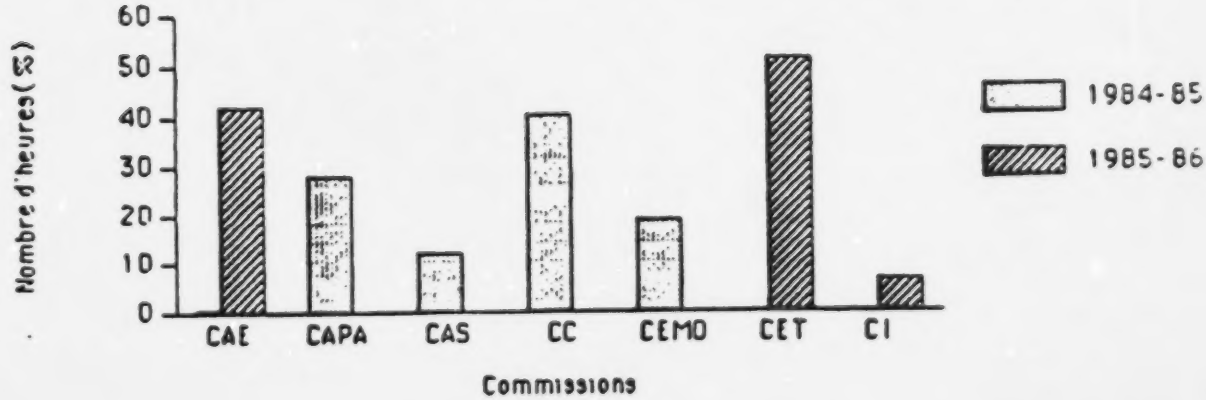

Vérification des engagements financiers

Les séances de vérification des engagements financiers sont trimestrielles. L'an dernier, les commissions n'ont pu respecter cette obligation à cause des élections générales. Seulement 12 séances ont été tenues, comparativement à 27 l'année précédente.

TABLEAU 28 - Séances consacrées à la vérification des engagements financiers, en nombre et en heures, par commission

Commissions	Séances	Heures
CAE	4	6,25
CAPA	2	3,25
CAS	1	2,80
CBA	1	2,00
CC	1	4,75
CET	2	2,60
CI	1	1,00
TOTAL	12	22,65

Figure 24 - Répartition des séances consacrées à la vérification des engagements financiers, par commission, 1984-85 et 1985-86

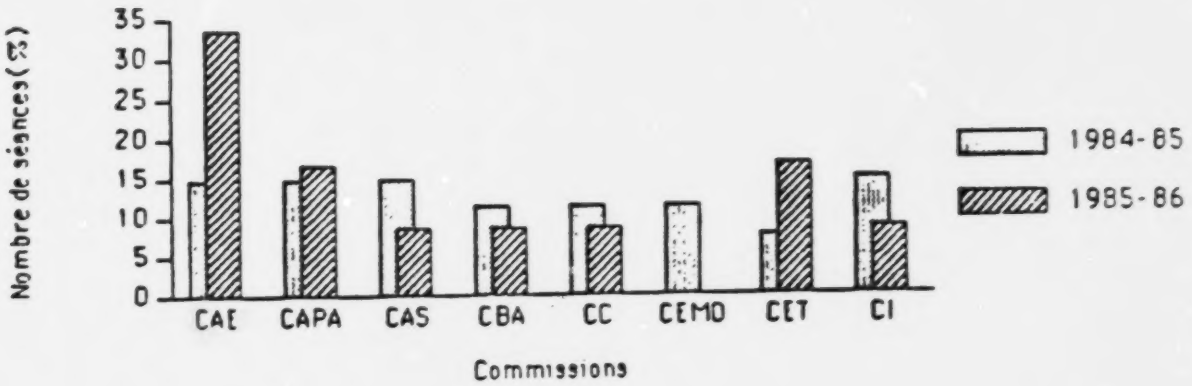

Figure 25 - Répartition des heures de séances consacrées à la vérification des engagements financiers, par commission, 1984-85 et 1985-86

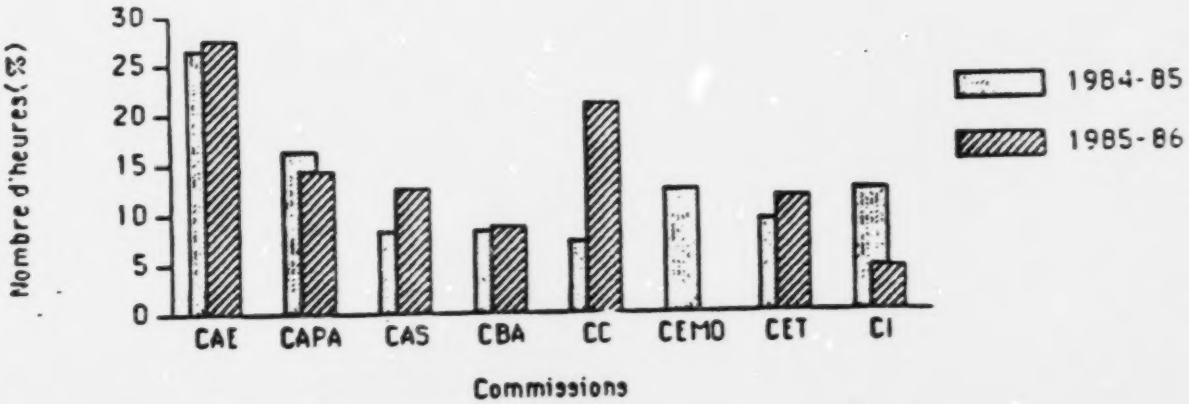

Autres mandats prévus par le Règlement ou par une loi

Cette activité (tableau 29) a regroupé l'an dernier dix séances consacrées à l'élection des présidents et vice-présidents des commissions. Les neuf autres séances ont porté sur:

- l'étude du décret concernant le Centre québécois sur l'information de la production (CET);

- l'étude du décret concernant la constitution du Centre québécois de la valorisation de la biomasse (CET);

- Le projet de règlement concernant les programmes d'accès à l'égalité, exécuté en vertu du paragraphe B de l'article 86.8 de la Charte des droits et libertés de la personne (CI);

- l'étude des prévisions budgétaires du Directeur général des élections pour l'exercice financier 1985-1986 (CI).

TABLEAU 29 - Séances consacrées aux autres mandats prévus par le Règlement ou par une loi, en nombre et en heures, par commission

Commissions	Séances	Heures
CAE	1	0,10
CAPA	1	0,10
CAS	1	0,10
CBA	1	0,25
CC	1	0,40
CEJD	1	0,15
CET	5	3,50
CI	8	25,40
TOTAL	19	30,00

Figure 26 - Répartition des séances consacrées aux autres mandats prévus par le Règlement ou par une loi, par commission, 1984-85 et 1985-86

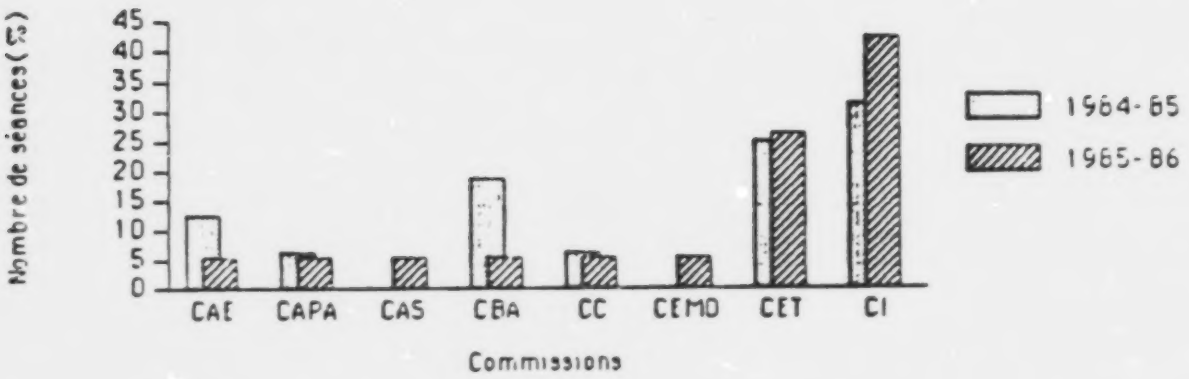

Figure 27 - Répartition des heures de séances consacrées aux autres mandats prévus par le Règlement ou par une loi, par commission, 1984-85 et 1985-86

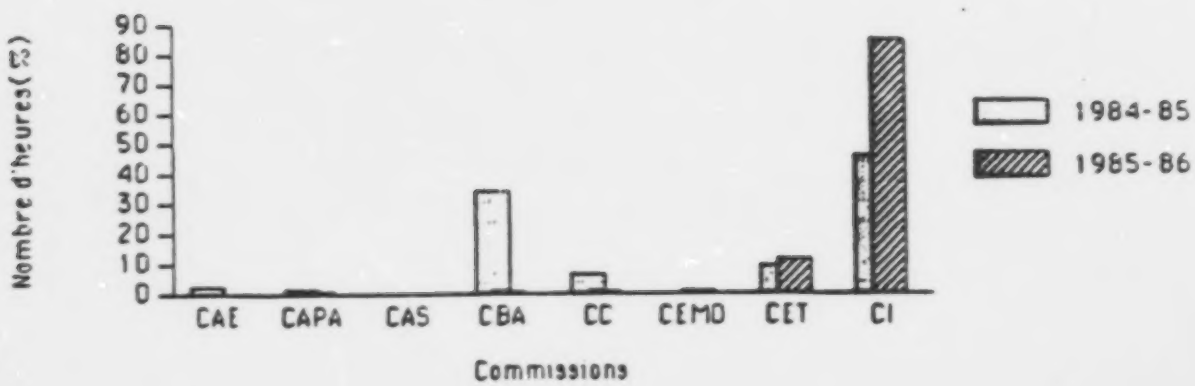

Études entreprises à l'initiative des commissions

Les commissions ont tenu 21 séances sur des mandats d'étude entrepris de leur propre initiative (tableau 30).

La CAPA a complété, en séance de travail, sa consultation générale sur "Les aspects de relève, de financement et d'endettement agricole", qu'elle avait entreprise l'année précédente. De même, la CC a terminé un mandat d'étude ayant pour thème "L'évolution de la population du Québec et ses conséquences".

TABLEAU 30 - Séances consacrées à des études entreprises à l'initiative des commissions, en nombre et en heures

Commissions	Séances	Heures
CAPA	4	3,75
CAS	12	52,75
CBA	3	10,90
CC	2	4,75
TOTAL	21	72,15

Le mandat d'initiative de la CBA portait sur l'avant-projet de loi concernant la Loi modifiant la Loi sur les courtiers d'assurance et la Loi sur les assurances, tandis que celui de la CAS avait comme sujet "La distribution des services de soutien et de réinsertion sociale offerts aux personnes atteintes de troubles mentaux et vivant dans la communauté". Aucun de ces deux mandats n'a été complété, en raison de la dissolution de la 32e Législature.

Figure 28 - Répartition des séances consacrées à des études entreprises à l'initiative des commissions; 1984-85 et 1985-86

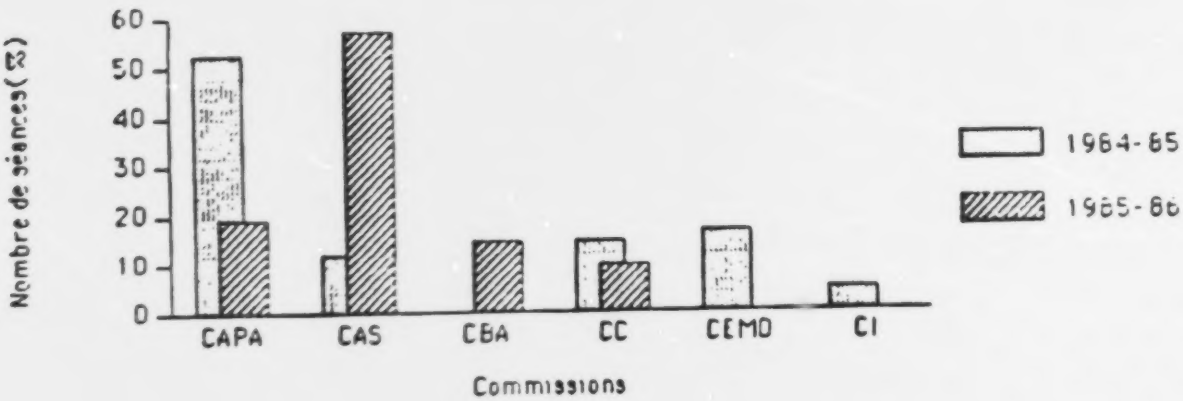

Figure 29 - Répartition des heures de séances consacrées à des études entreprises à l'initiative des commissions; 1984-85 et 1985-86

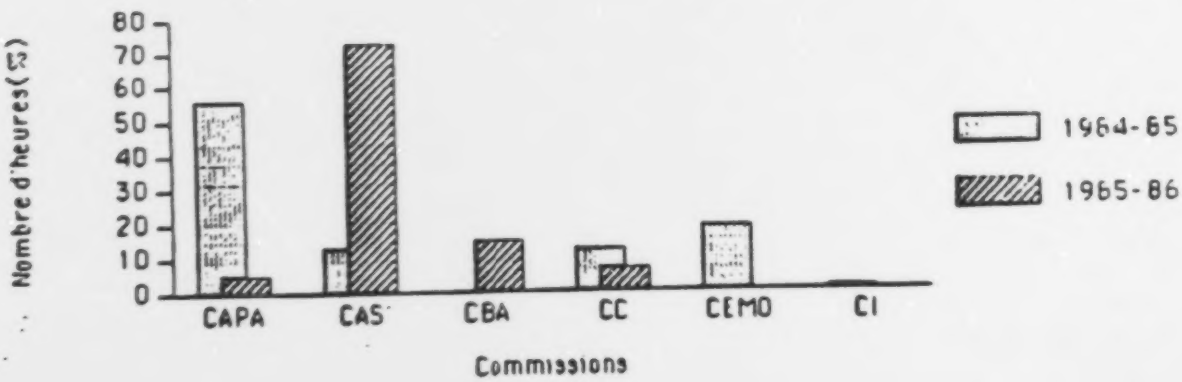

Organisation générale

Le tableau 31 présente les séances nécessaires à la planification et à l'organisation des travaux de chacune des huit commissions.

TABLEAU 31 - Séances consacrées à l'organisation générale, en nombre et en heures, par commission

Commissions	Séances	Heures
CAE	1	1,25
CAPA	1	1,80
CAS	3	5,15
CBA	1	1,50
CC	1	1,25
CEAD	2	3,25
CET	5	3,50
CI	3	5,90
TOTAL	17	23,60

Figure 30 - Répartition des séances consacrées à l'organisation générale, par commission, 1984-85 et 1985-86

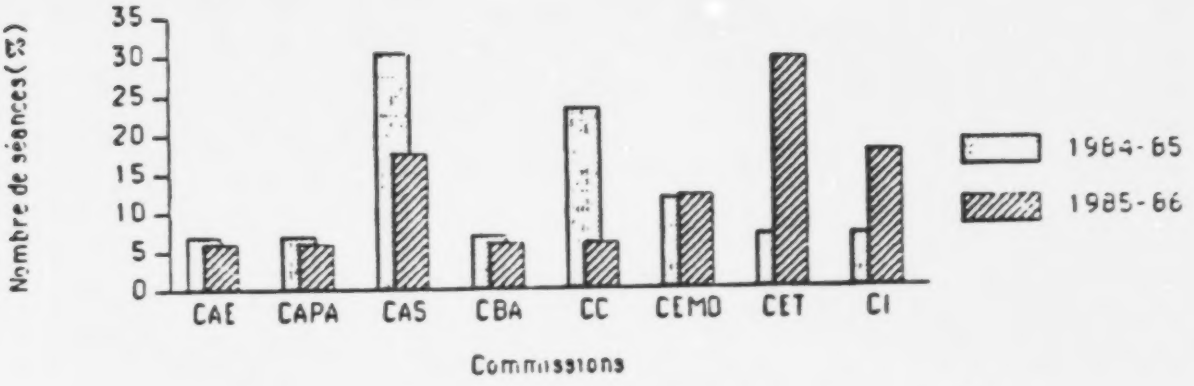

Figure 31 - Répartition des heures de séances consacrées à l'organisation générale, par commission, 1984-85 et 1985-86

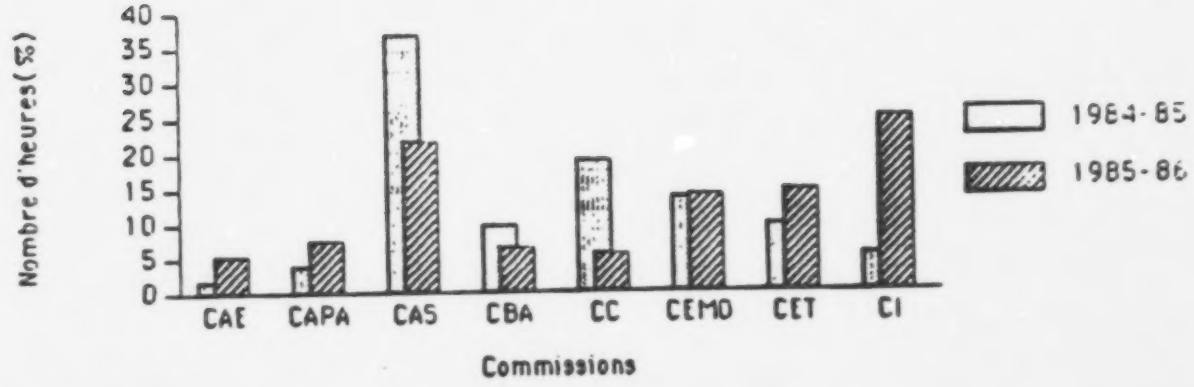

4.0 LA COMMISSION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET LA SOUS-COMMISSION PERMENENTE DE LA REFORME PARLEMENTAIRE

La Commission de l'Assemblée nationale et la Sous-commission permanente de la réforme parlementaire ont été écartées de l'ensemble des statistiques sur les activités des commissions parce que leurs mandats et leur mode de fonctionnement comportent des particularités qu'il aurait été difficile de comparer avec l'ensemble des autres commissions.

Le rôle essentiel de la Commission de l'Assemblée nationale est de veiller au bon fonctionnement de l'Assemblée, autant dans son organisation que dans son fonctionnement interne. Quant à la Sous-commission permanente de la réforme parlementaire, elle a un mandat unique: étudier les questions de réforme parlementaire.

L'an dernier, la CAN s'est réunie à trois reprises pour traiter, entre autres, des modifications au Règlement de l'Assemblée, des demandes des commissions de siéger à l'extérieur et de la formation des commissions après l'élection générale. La Sous-commission n'a tenu aucune séance au cours de l'année 1985-1986.

5.0 LE FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL ET LES AUTRES ACTIVITÉS DES COMMMISSIONS

Nous avons regroupé à l'intérieur de ce chapitre l'ensemble des éléments relatifs au fonctionnement et à certaines activités des commissions.

Comité directeur

Chaque commission a eu recours, comme les Règles de fonctionnement le lui permettent, à un comité directeur formé de ses président, vice-président et secrétaire.

Nous n'avons pas compté le nombre ni la durée des séances, puisqu'il n'est pas obligatoire de dresser un procès-verbal et que ces réunions ne se déroulent pas dans un cadre aussi rigide que celui des séances des commissions.

On peut cependant affirmer que les comités directeurs se sont réunis fréquemment et qu'ils ont permis, dans bien des cas, de régler des problèmes d'organisation reliés aux travaux des commissions, évitant ainsi de réunir celles-ci en séance de travail.

Sous-commission

Pour les besoins de l'exécution d'un mandat, le Règlement de l'Assemblée nationale permet aux commissions de former des sous-commissions. Au cours de l'année, quatre commissions (tableau 32) se sont prévalues de cette possibilité.

Les activités des sous-commissions ont été relativement importantes, puisqu'elles représentent 15 % de l'ensemble des séances tenues l'an dernier et plus de 23 % des heures de séances des commissions.

TABLEAU 32 - Séances et heures en sous-commission

Sous-commissions	Séances	Heures
CAE	2	0,9
CAS	9	68,7
CBA	3	9,3
CI	24	97,3
TOTAL	38	176,2

Présidence des séances

La très grande majorité (94 %) des 256 séances tenues en 1985-1986 ont été présidées par le président ou le vice-président de chaque commission (tableau 33).

Le Président de l'Assemblée a présidé 10 séances d'élection de président de commission, et seulement 6 séances ont été dirigées par des présidents de séance.

TABLEAU 33 - Présidence des séances

Commissions	Président de l'Assemblée	Président de la commission	Vice-président de la commission	Président de séances	TOTAL
CAE	1	41	2	--	44
CAPA	1	12	2	2	17
CAS	1	30	5	--	36
CBA	1	42	--	--	43
CC	1	10	2	--	13
CEJD	1	12	--	--	13
CET	3	20	3	4	30
CI	1	59	--	--	60
TOTAL	10	226	14	6	256

Ressources professionnelles autres que le personnel régulier

Les commissions ont eu recours aux services de six professionnels, considérés comme experts ou recherchistes, pour l'exécution de leurs travaux (tableau 34). Ce soutien professionnel a représenté l'équivalent de plus d'une année et demie de jours ouvrables de travail.

La moitié des personnes engagées ont effectué des recherches dans le cadre de mandats d'initiative entrepris par les commissions et les autres ont collaboré à des mandats de surveillance d'organismes publics.

En outre, dans le cadre d'un mandat d'initiative, la CC a utilisé un sondage qu'elle avait commandé au Centre de sondage de l'Université de Montréal.

TABLEAU 34 - Engagement de personnel

Commissions	Personnes engagées	Nombre de jours
CAE	2	105,5
CAPA	1	20,0
CAS	1	85,0
CC	1	62,0
CI	1	96,0
TOTAL	6	368,5

Déplacements des commissions

Une seule commission, la CAS, s'est prévalue l'an dernier de la possibilité de siéger à l'extérieur de l'Hôtel du Parlement.

C'est dans l'accomplissement de son mandat d'initiative portant sur "La distribution des services de soutien et de réinsertion sociale offerts aux personnes atteintes de troubles mentaux et vivant dans la communauté" que la CAS a tenu une séance de consultation particulière à Montréal, en octobre 1985.

Par ailleurs, des députés et des fonctionnaires ont été délégués par les commissions pour participer à des conférences et à des colloques. Ainsi, des délégations de la CI et de la CAE ont participé respectivement à des colloques sur la privatisation des prisons et sur l'environnement, tenus à San Francisco; deux parlementaires de la CBA se sont rendus à Whitehorse, au Yukon, pour participer à la Conférence annuelle du Conseil canadien des comptes publics; quelques députés de la CC ont aussi visité la Banque de terminologie du Québec à Montréal.

Finalement, le Secrétaire de la CI a participé au 3e Colloque de droit international à Québec.

Personnel de soutien

Les secrétaires de commission ont pu compter sur la collaboration de personnel de soutien efficace pour les seconder dans leur travail. Ainsi, une agente de secrétariat a assisté chaque secrétaire durant les séances pour calculer le temps d'intervention de chaque membre des commissions et s'occuper de la gestion de la documentation lors de ces séances. De plus, l'équipe des documentalistes du Secrétariat des commissions a été en mesure de satisfaire les demandes d'information législatives et autres des différentes commissions.

Consultations générales et particulières

Dans le cadre des consultations qui ont été menées par les commissions au cours de la dernière année, soit 32 consultations particulières et 4 consultations générales, 187 auditions publiques ont été tenues. Parmi les organismes et les individus qui se sont présentés à ces auditions, 142 avaient au préalable déposé un mémoire au Secrétariat des commissions.

Par ailleurs, à l'intérieur de ces diverses consultations, 17 mémoires ont été déposés sans que leur auteur soit reçu en audition publique.

6.0 ÉTAT DES DÉPENSES EFFECTUÉES PAR LES COMMISSIONS POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 1985-1986

L'état des dépenses des commissions pour l'année 1985-1986 est présenté dans les pages qui suivent.

Ces états financiers sont produits conformément à de l'article 14 du Règlement sur les ressources financières et le personnel attribués aux commissions et sous-commissions (Décision 105 du Bureau de l'Assemblée nationale).

ANNÉE FINANCIÈRE 1985-1986

État des dépenses effectuées
par les commissions

		1985-86	1984-85
		$	$
Traitement			
02	Employés occasionnels		
01	Agents de recherche	26 238	--
		26 238	--
Fonctionnement			
03	Services de transport et de communication		
01	Frais de déplacement au Québec	754	8 003
07	Réunions (location de salles et autres)	392	1 521
40	Publications des ministères	16	--
		1 162	9 524
04	Services professionnels, administratifs et autres		
05	Administration	43 076	22 774
15	Services reliés à l'audio-visuel et aux arts graphiques	--	363
61	Réceptions	--	297
		43 076	23 434
06	Location matériel et équipement		
33	Matériel de communication	76	--
35	Dactylographe	552	7 344
99	Autres (salle)	--	395
		628	7 739
07	Fournitures et approvisionnement		
46	Imprimés et livres	4 354	--
		4 354	--
	TOTAL	75 458	40 697

Commission de l'aménagement et des équipements

Année financière 1985-1986

Dépenses

		$
Traitement		
02	Employés occasionnels	
	01 Agents de recherche	11 934
Fonctionnement		
03	Services de transport et communication	
	01 Frais de déplacement au Québec	68
	07 Réunions (location de salles et autres)	14
	40 Publications des ministères	16
		98
04	Services professionnels, administratifs et autres	
	05 Administration	2 466
06	Location matériel et équipement	
	35 Dactylographe	69
07	Fournitures et approvisionnement	
	46 Imprimés et livres	354
	TOTAL	14 921

Commission de l'assemblée nationale

Année financière 1985-1986

Dépenses

Aucune dépense

Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation

Année financière 1985-1986

Dépenses

	$
Traitement	
02 Employés occasionnels	
01 Agents de recherche	4 288
Fonctionnement	
06 Location matériel et équipement	
35 Dactylographe	69
TOTAL	4 357

Commission des affaires sociales

Année financière 1985-1986

Dépenses

		$
Fonctionnement		
03	Services de transport et communication	
	01 Frais de déplacement au Québec	432
04	Services professionnels, administratifs et autres	
	05 Administration	19 628
06	Location matériel et équipement	
	33 Matériel de communication	76
	35 Dactylographe	69
		145
07	Fournitures et approvisionnement	
	46 Imprimés et livres	55
	TOTAL	20 260

Commission du budget et de l'administration

Année financière 1985-1986

Dépenses

		$
Fonctionnement		
03	Services de transport et communication	
07	Réunions (location de salles et autres)	378
06	Location matériel et équipement	
35	Dactylographe	69
	TOTAL	447

Commission de la culture

Année financière 1985-1986

Dépenses

		$
Fonctionnement		
04	Services professionnels, administratifs et autres	
05	Administration	20 982
06	Location matériel et équipement	
35	Dactylographe	69
07	Fournitures et approvisionnement	
46	Imprimés	3 945
	TOTAL	24 996

Commission de l'éducation et
de la main-d'oeuvre

Année financière 1985-1986

Dépenses

		$
Fonctionnement		
06	Location matériel et équipement	
	35 Dactylographe	69
	TOTAL	69

Commission de l'économie
et du travail

Année financière 1985-1986

Dépenses

		$
Fonctionnement		
06	Location matériel et équipement	
	35 Dactylographe	69
	TOTAL	69

Commission des institutions

Année financière 1985-1986

Dépenses

	$
Traitement	
02 Employés occasionnels	
01 Agents de recherche	10 016
Fonctionnement	
03 Services de transport et communication	
01 Frais de déplacement au Québec	254
06 Location matériel et équipement	
35 Dactylographe	69
TOTAL	10 339

ANNEXE I

DÉNOMINATION ET COMPÉTENCE DES COMMISSIONS

EXTRAIT DU RÈGLEMENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Article 118*:

Outre la Commission de l'Assemblée nationale, il y a huit commissions permanentes de l'Assemblée. Leur dénomination et leur compétence sont les suivantes:

1° Commission des institutions:

Présidence du Conseil exécutif, justice, relations intergouvernementales et constitution;

2° Commission du budget et de l'administration:

Finances, budget, comptes publics, administration du gouvernement, fonction publique et relations avec les citoyens;

3° Commission des affaires sociales:

Famille, santé, services sociaux et communautaires, condition féminine, habitation, consommation et sécurité du revenu;

4° Commission de l'économie et du travail:

Industrie, commerce, tourisme, travail, science, technologie, énergie et ressources;

5° Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation:

Agriculture, pêcheries et alimentation;

6° Commission de l'aménagement et des équipements:

Collectivités locales, aménagement, transport, travaux publics, environnement, loisirs, chasse et pêche;

7° Commission de l'éducation et de la main-d'oeuvre:

Éducation, main-d'oeuvre et formation professionnelle;

8° Commission de la culture:

Culture, communications, communautés culturelles et immigration.

* Voir page suivante.

* Nota bene: Le 5 février 1986, la Commission de l'Assemblée nationale a apporté certaines modifications à la dénomination et à la compétence de six commissions.

L'article 118 du Règlement ainsi modifié se lit comme suit:

1° Commission des institutions:

Présidence du Conseil exécutif, justice, relations intergouvernementales, constitution et protection du consommateur;

2° Commission du budget et de l'administration:

Finances, budget, comptes publics, administration du gouvernement, fonction publique, privatisation, services et approvisionnement;

3° Commission des affaires sociales:

Famille, santé, services sociaux et communautaires, condition féminine, relations avec les citoyens, main-d'oeuvre et sécurité du revenu;

4° Commission de l'économie et du travail:

Industrie, commerce, tourisme, travail, technologie, énergie et ressources;

5° Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation:

Agriculture, pêcheries et alimentation;

6° Commission de l'aménagement et des équipements:

Collectivités locales, aménagement, transport, travaux publics, environnement, loisirs, chasse et pêche, et habitation;

7° Commission de l'éducation:

Éducation, science et formation professionnelle;

8° Commission de la culture:

Culture, communications, communautés culturelles et immigration.

ANNEXE II

FICHES DES ACTIVITÉS DES
COMMISSIONS POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 1985-1986

LÉGENDE

N = Nombre de mandats

MODE = Consultation générale (CG) ou consultation particulière (CP), ou étude détaillée (ED).

SÉANCES = Nombre de séances (N) et nombre d'heures (H) requises pour l'exécution d'un mandat.

Séances publiques (P) et séances de travail (T).

PROJETS DE LOI = Nombre total d'articles d'un projet de loi (AR), nombre d'amendements proposés (AP), nombre d'amendements adoptés (AA). Étude du projet de loi terminée (A) ou non terminée (O)

N.B.: Le terme "amendements" inclut les sous-amendements.

PARTICIPANTS = Nombre cumulatif des membres (M), des députés remplaçants (R) et des autres députés (AD) pour l'ensemble des séances tenues dans le cadre d'un mandat.

Nombre de ministres (MI), d'organismes invités (OI) et de personnes invitées (PI) pour l'ensemble des séances tenues dans le cadre du mandat.

DOCUMENTS = Nombre de mémoires (M) et autres textes (T) déposés officiellement.

PERSONNEL = Nombre d'employés requis par la commission pour l'exécution d'un mandat: personnel régulier de l'Assemblée (RG), personnel d'appoint (AP), consultants ou experts (EX).

REMARQUES = Caractéristiques particulières reliées au fonctionnement de commission.

ANNÉE FINANCIÈRE 1985/86

COMMISSION DE L'AMÉNAGEMENT ET DES ÉQUIPEMENTS

SUJETS	N	MODE	SÉANCES				PROJETS DE LOI				PARTICIPANTS						DOCUMENTS		PERSONNEL			REMARQUES
			Session		Hors sess																	
			N	H	N	H	AR	AP	AA	PL	M	R	AD	MI	OI	PI	M	T	RG	AP	EX	
1.0 Mandats de l'Assemblée																						
1.1 Projets de loi publics																						
1.1.1 Loi modifiant la Charte de la ville de Québec (PL 199)	1	CP/ED	1(P)	02h 10m	-	-	87	45	44	A	14	-	-	1	2	-	-	-	2	-	-	
1.1.2 Loi concernant la municipalité de Rivière-Saint-Jean (PL 194)	1	ED	1(P)	26m	-	-	8	-	-	A	9	-	-	1	-	-	-	-	2	-	-	
1.1.3 Loi concernant les villes de Rouyn et de Noranda (PL 190)	1	CP	1(T)	01h 08m	-	-	-	-	-	-	9	-	-	-	-	-	-	-	2	-	-	
			1(P)	08h 09m	-	-	-	-	-	-	14	-	2	2	6	-	5	2	2	-	-	
	1	ED	1(P)	32m	-	-	11	10	10	A	8	-	-	1	-	-	-	-	2	-	-	
1.1.4 Loi modifiant la Loi sur la Communauté urbaine de Montréal et d'autres dispositions législatives (PL 49)	1	ED	2(P)	06h 49m	-	-	47	75	73	A	21	-	2	2	-	-	-	-	2	-	-	

ANNEE FINANCIERE 1984-1985

COMMISSION DE L'AMENAGEMENT ET DES EQUIPEMENTS

SUJETS	N	MODE	SEANCES				PROJETS DE LOI				PARTICIPANTS						DOCUMENTS		PERSONNEL			REMARQUES
			Session		Hors sess																	
			N	H	N	H	AR	AP	AA	PL	M	R	AD	MI	OI	PI	M	T	RG	AP	EX	
1.1.5 Loi sur la Société de transport de la rive-sud de Montréal (PL 50)	1	ED	2(P)	06h 56m	-	-	172	50	48	A	25	3	-	1	-	-	-	-	2	-	-	
1.1.6 Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant les transports (PL 54)	1	ED	1(P)	04h 18m	-	-	44	51	50	A	14	1	-	1	-	-	-	-	2	-	-	
1.1.7 Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant les municipalités (PL 45)	1	ED	3(P)	09h 51m	-	-	152	70	69	A	40	6	1	1	-	-	-	-	2	-	-	
1.2 Projets de loi d'intérêt privé																						
1.2.1 Loi concernant la ville de Brossard (PL 226)	1	ED/CP	1(P)	59m	-	-	4	4	4	A	8	-	-	1	1	-	-	-	2	-	-	
1.2.2 Loi concernant la Commission d'aqueduc de la Vallée du Richelieu (PL 209)	1	ED/CP	1(P)	30m	-	-	5	4	4	A	10	-	-	1	1	-	-	-	2	-	-	

ANNEE FINANCIERE 1984-1985

COMMISSION DE L'AMÉNAGEMENT ET DES EQUIPEMENTS

SUJETS	N	MODE	SEANCES				PROJETS DE LOI				PARTICIPANTS						DOCUMENTS		PERSONNEL			REMARQUES
			Session		Hors sess																	
			M	H	M	H	AR	AP	AA	PL	M	R	AD	MI	OI	PI	M	T	RG	AP	EX	
1.2.3 Loi concernant la Corporation municipale de la paroisse de Saint-Augustin-de-Desmaures, comté de La Peltrie (PL 218)	1	ED/CP	1(P)	38m	-	-	4	-	-	A	9	-	-	1	1	-	-	-	2	-	-	
1.2.4 Loi modifiant la loi constituant la corporation des officiers municipaux agréés du Québec (PL 203)	1	ED/CP	1(P)	08m	-	-	12	-	-	A	11	-	-	1	1	-	-	-	2	-	-	
1.2.5 Loi concernant la ville de Hull (PL 253)	1	ED/CP	1(P)	06m	-	-	4	2	2	A	9	1	-	1	1	-	-	-	2	-	-	
1.2.6 Loi concernant la ville de Chambly et la Société d'exploitation de la centrale de traitement d'eau Chambly-Marie-ville-Richelieu (PL 212)	1	ED/CP	1(P)	02h 46m	-	-	15	2	2	A	13	-	1	1	3	-	-	-	2	-	-	
1.2.7 Loi concernant la ville de Carignan (PL 205)	1	ED/CP	2(P)	01h 04m	-	-	5	3	2	A	18	1	-	1	2	-	-	-	2	-	-	
1.2.8 Loi concernant la ville de Greenfield Park (PL 221)	1	ED/CP	1(P)	15m	-	-	5	5	5	A	10	1	-	1	1	-	-	-	2	-	-	

ANNEE FINANCIERE 1984-1985

COMMISSION DE L'AMÉNAGEMENT ET DES EQUIPEMENTS

SUJETS	N	MODE	SEANCES				PROJETS DE LOI				PARTICIPANTS						DOCUMENTS		PERSONNEL			REMARQUES
			Session		Hors sess																	
			N	H	N	H	AR	AP	AA	PL	N	R	AD	MI	OI	PI	N	T	PG	AP	EX	
1.3 Crédits budgétaires																						
Étude des crédits budgétaires 1985-1986 relevant de la compétence de la commission	1	-	10(P)	11h 14m	-	-	-	-	-	-	104	12	21	6	-	-	-	2	2	-	-	
1.4 Interpellations																						
1.4.1 Politique du gouvernement en matière de voirie	1	-	1(P)	02h 07m	-	-	-	-	-	-	7	4	1	1	-	-	-	-	1	-	-	
1.5 Autres mandats	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
2.0 Mandats prévus au règlement ou selon une loi																						
2.1 Législation déléguée	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
2.2 Surveillance d'organismes																						
2.2.1 Régie de l'assurance automobile du Québec		-	1(T)	03m	-	-	-	-	-	-	9	-	-	-	-	-	-	-	2	-	-	Formation de la sous-commission
	1	-	2(T)	55m	-	-	-	-	-	-	9	-	-	-	-	-	-	-	2	-	-	Séances de la sous-commission
		-	-	-	2(T)	03h 02m	-	-	-	-	9	-	-	-	-	-	-	-	2	1	1	

ANNEE FINANCIERE 1984-1985

COMMISSION DE L'AMÉNAGEMENT ET DES EQUIPEMENTS

SUJETS	N	MODE	SEANCES				PROJETS DE LOI				PARTICIPANTS						DOCUMENTS		PERSONNEL			REMARQUES
			Session		Hors session																	
			N	H	N	H	AR	AP	AA	PL	M	R	AD	MI	OI	PI	M	T	RG	AP	PX	
2.3 Vérification des engagements financiers																						
2.3.1 Premier trimestre 1985	1	-	2(P)	01h 57m	-	-	-	-	-	-	18	-	3	3	-	-	-	-	2	-	-	
2.3.2 Deuxième trimestre 1985	1	-	-	-	2(P)	04h 17m	-	-	-	-	19	-	5	4	-	-	-	2	2	-	-	
2.4 Autres mandats	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
2.4.1 Élection du président	1	-	-	-	1(P)	06m	-	-	-	-	17	-	1	-	-	-	-	-	2	-	-	
3.0 Mandats d'initiative																						
3.1 Études entreprises à l'initiative de la Commission	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
3.2 Organisation générale		-	-	-	1(T)	01h 16m	-	-	-	-	14	-	-	-	-	-	-	-	2	-	-	

ANNÉE FINANCIÈRE 1985/86

COMMISSION DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION

SUJETS	N	MODE	SÉANCES				PROJETS DE LOI				PARTICIPANTS						DOCUMENTS		PERSONNEL			REMARQUES
			Session		Hors sess																	
			N	H	N	H	AR	AP	AA	PL	M	R	AD	MI	OI	PI	M	T	RG	AP	EX	
1.0 Mandats de l'Assemblée																						
1.1 Projets de loi publics																						
1.1.1 Loi sur le mérite du pêcheur (PL 28)	1	ED	1(P)	54m	-	-	12	1	1	A	7	-	1	1	-	-	-	-	2	-	-	
1.1.2 Loi modifiant la Loi sur les produits agricoles, les produits marins et les aliments (PL 46)	1	ED	1(P)	15m	-	-	10	-	-	A	6	-	1	1	-	-	-	-	2	-	-	
1.1.3 Loi sur le mérite de la restauration (PL 27)	1	ED	1(P)	01h 32m	-	-	12	3	1	A	7	2	-	1	-	-	-	-	2	-	-	
1.1.4 Loi modifiant la Loi sur la protection du territoire agricole (PL 44)	1	ED	1(P)	05h 52m	-	-	26	34	32	A	11	-	1	1	-	-	-	-	2	-	-	
1.2 Projets de loi d'intérêt privé	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
1.3 Crédits budgétaires																						
Étude des crédits budgétaires 1985-1986 relevant de la compétence de la commission	1	-	5(P)	08h 05m	-	-	-	-	-	-	38	1	5	1	-	-	-	-	2	-	-	
1.4 Interpellations	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	

ANNÉE FINANCIÈRE 1985/86

COMMISSION DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION

SUJETS	N	MODE	SÉANCES				PROJETS DE LOI				PARTICIPANTS						DOCUMENTS		PERSONNEL			REMARQUES
			Session		Hors sess																	
			N	H	N	H	AR	AP	AA	PL	N	R	AD	MI	OI	PI	N	T	RG	AP	EX	
1.5 Autres mandats	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
2.0 Mandats prévus au règlement ou selon une loi																						
2.1 Législation déléguée	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
2.2 Surveillance d'organismes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
2.3 Vérification des engagements financiers	2	-	1(P)	01h 50m	1(P)	01h 16m	-	-	-	-	13	1	2	1	-	-	-	-	2	-	-	
2.4 Autres mandats	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
2.4.1 Élection du président	1	-	-	-	1(P)	09m	-	-	-	-	13	-	1	-	-	-	-	-	2	-	-	
3.0 Mandats d'initiative																						
3.1 Étude entreprise à l'initiative de la Commission																						
3.1.1 Consultation générale sur les aspects de relève, de financement et d'endettement agricole au Québec	1	CG	4(T)	03h 42m	-	-	-	-	-	-	29	1	-	-	-	-	-	-	2	1	-	
3.2 Organisation générale		-	-	-	1(T)	01h 50m	-	-	-	-	14	-	-	-	-	-	-	-	2	-	-	

ANNÉE FINANCIÈRE 1985-1986

COMMISSION DES AFFAIRES SOCIALES

SUJETS	N	MODE	SÉANCES Session		SÉANCES Hors sess		PROJETS DE LOI				PARTICIPANTS						DOCUMENTS		PERSONNEL			REMARQUES
			N	H	N	H	AR	AP	AA	PL	M	R	AD	MI	OI	PI	M	T	RG	AP	EX	
1.0 Mandats de l'Assemblée																						
1.1 Projets de loi publics																						
1.1.1 Loi sur le bâtiment (PL 53)	1	CP	1(T)	00h 04m	-	-	-	-	-	-	6	-	-	-	-	-	-	-	2	-	-	Formation de la sous-commission
			2(P)	18h 28m	-	-	-	-	-	-	15	1	7	1	17	-	17	-	3	-	-	Auditions en sous-commission
			1(P)	00h 06m	-	-	-	-	-	-	7	-	-	-	-	-	-	-	2	-	-	Rapport de la sous-commission
	1	MD	4(P)	16h 07m	-	-	281	112	108	A	50	11	2	1	-	-	-	-	2	-	-	
1.2 Projets de loi d'intérêt privé	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
1.3 Crédits budgétaires																						
Étude des crédits budgétaires 1985-1986 relevant de la compétence de la commission	1	-	7(P)	24h 02m	-	-	-	-	-	-	62	-	20	3	-	-	-	23	2	-	-	
1.4 Interpellations																						
1.4.1 La diminution de la qualité et de l'accessibilité des soins de santé sous le gouvernement du parti québécois	1	-	1(P)	01h 59m	-	-	-	-	-	-	7	1	1	1	-	-	-	-	1	-	-	

SUJETS	N	MODE	SÉANCES				PROJETS DE LOI				PARTICIPANTS						DOCUMENTS		PERSONNEL			REMARQUES
			Session		Hors sess																	
			N	H	N	H	AR	AP	AA	PL	M	R	AD	MI	OI	PI	M	T	RG	AP	EX	
1.5 Autres mandats																						
1.5.1 Consultation particulière sur:																						
1) les horaires de gardes supplémentaires effectuées par les médecins résidents et internes ainsi que les unités d'enseignement clinique																						
2) la planification de la main-d'oeuvre médicale	1	CP	3(P)	19h 04m	-	-	-	-	-	-	33	5	4	3	17	-	13	2	3	-	-	
2.0 Mandats prévus par le Règlement ou selon une loi																						
2.1 Législation déléguée	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-				
2.2 Surveillance d'organisme	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-				
2.3 Vérification des engagements financiers	1	-	1(P)	02h 40m	-	-	-	-	-	-	10	-	3	1	-	-	-	1	2	-	-	
2.4 Autres mandats	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-				

SUJETS	N	MODE	SÉANCES				PROJETS DE LOI				PARTICIPANTS						DOCUMENTS		PERSONNEL			REMARQUES
			Session		Hors sess																	
			N	H	N	H	AR	AP	AA	PL	M	R	AD	MI	OI	PI	M	T	RG	AP	EX	
2.4.1 Élection du président	1	-	-	-	1(P)	06m	-	-	-	-	14	-	1	-	-	-	-	-	2	-	-	
3.0 Mandats d'initiative																						
3.1 Études entreprises à l'initiative de la Commission																						
3.1.1 La distribution des services de soutien et de réinsertion sociale offerts aux personnes atteintes de troubles mentaux et vivant dans la communauté	1	CG	-	-	7(P)	50h 11m	-	-	-	-	34	-	4	-	42	5	57	1	3	1	-	Le mandat a été exécuté en sous-commission
			3(T)	01h 57m	2(T)	35m	-	-	-	-	24	-	2	-	-	-	-	-	2	-	-	Étude non terminée
3.2 Organisation générale		-	1(T)	32m	2(T)	04h 47m	-	-	-	-	28	-	1	-	-	2	-	6	2	-	-	

ANNÉE FINANCIÈRE 1985-1986

COMMISSION DU BUDGET ET DE L'ADMINISTRATION

SUJETS	N	MODE	SÉANCES				PROJETS DE LOI				PARTICIPANTS						DOCUMENTS		PERSONNEL			REMARQUES
			Session		Hors sess																	
			N	H	N	H	AR	AP	AA	PL	M	R	AD	MI	OI	PI	M	T	RG	AP	EX	
1.0 Mandats de l'Assemblée																						
1.1 Projets de loi publics																						
1.1.1 Loi sur le régime de négociation des conventions collectives dans les secteurs public et parapublic (PL 37)	1	CP	2(P)	10h 17m	-	-	-	-	-	-	26	6	18	5	9	-	6	-	3	-	-	
	1	ED	6(P)	39h 43m	-	-	93	56	24	0	77	20	18	3	-	-	-	-	3	-	-	
1.1.2 Loi modifiant la Loi sur les impôts et d'autres dispositions législatives d'ordre fiscal (PL 35)	1	ED	1(P)	01h 52m	-	-	183	5	5	A	5	-	-	1	-	-	-	-	2	-	-	
1.1.3 Loi modifiant la Loi sur les assurances et d'autres dispositions législatives (PL 32)	1	ED	2(P)	00h 15m	-	-					14	-	2	1	-	-	-	-	2	-	-	Formation et rapport de la sous-commission
			3(P)	09h 16m	-	-	100	76	73	A	9	-	13	1	-	-	-	-	2	-	-	Étude détaillée en sous-commission
1.1.4 Loi sur le Vérificateur général (PL 90)	1	ED	1(P)	04h 00m	-	-	87	46	44	A	12	3	3	1	-	-	-	-	2	-	-	

SUJETS	N	MODE	SÉANCES				PROJETS DE LOI				PARTICIPANTS						DOCUMENTS		PERSONNEL			REMARQUES
			Session		Hors sess																	
			N	H	N	H	AP	AP	AA	PL	H	R	AD	MI	OI	PI	H	T	RG	AP	EX	
1.1.5 Loi modifiant diverses lois fiscales et d'autres dispositions législatives (PL 2)	1	ED	-	-	7(P)	39h 01m	212	41	37	A	14	21	4	1	-	-	-	2	2	-	-	
1.2 Projets de loi d'intérêt privé																						
1.2.1 Loi concernant le Club de Golf Rivermead (PL 232)	1	ED/CP	1(P)	00h 12m	-	-	21	-	-	A	5	-	-	-	1	-	-	-	2	-	-	
1.2.2 Loi concernant la liquidation de Les Prévoyants du Canada "Fonds de pension" (PL 206)	1	ED/CP	1(P)	00h 22m	-	-	17	1	1	A	4	-	-	-	1	-	-	-	2	-	-	
1.2.3 Loi concernant Les Pétroles Laduboro ltée (libre de responsabilité personnelle) (PL 202)	1	ED/CP	1(P)	00h 03m	-	-	2	-	-	A	4	-	-	-	1	-	-	-	2	-	-	
1.2.4 Loi concernant Morgan Hydrocarbures inc. (PL 257)	1	ED/CP	1(P)	00h 05m	-	-	2	-	-	A	4	-	-	-	1	-	-	-	2	-	-	
1.2.5 Loi concernant la Société mutuelle de réassurance du Québec (PL 213)	1	ED/CP	2(P)	01h 11m	-	-	60	-	-	A	12	-	1	1	5	-	-	-	2	-	-	

ANNÉE FINANCIÈRE 1985-1986

COMMISSION DU BUDGET ET DE L'ADMINISTRATION

SUJETS	N	MODE	SÉANCES				PROJETS DE LOI				PARTICIPANTS						DOCUMENTS		PERSONNEL			REMARQUES
			Session		Hors sess																	
			N	H	N	H	AR	AP	AA	PL	M	R	AD	MI	OI	PI	M	T	RG	AP	EX	
1.2.6 Loi concernant le Conseil de planning social de Pontiac inc. (PL 239)	1	ED/CP	1(P)	45m	-	-	3	-	-	A	11	1	1	1	1	-	-	-	2	-	-	
1.2.7 Loi modifiant la Loi concernant les maîtres entrepreneurs en réfrigération du Québec (PL 231)	1	ED/CP	1(P)	01h 19m	-	-	9	-	-	O	13	-	2	1	1	-	-	-	2	-	-	Étude non terminée
1.3 Crédits budgétaires																						
Étude des crédits budgétaires 1985-1986 relevant de la compétence de la commission	1	-	3(P)	12h 41m	-	-	-	-	-	-	27	1	7	4	-	-	-	4	2	-	-	

ANNÉE FINANCIÈRE 1985-1986

COMMISSION DU BUDGET ET DE L'ADMINISTRATION

SUJETS	N	MODE	SÉANCES				PROJETS DE LOI				PARTICIPANTS						DOCUMENTS		PERSONNEL			REMARQUES
			Session		Hors sess																	
			N	H	N	H	AR	AP	AA	PL	M	R	AD	MI	OI	PI	M	T	RG	AP	EX	
1.4 Interpellations																						
1.4.1 L'insuffisance et l'inefficacité des mesures du gouvernement pour résorber l'emploi	1	-	1(P)	02h 04m	-	-	-	-	-	-	4	-	2	1	-	-	-	-	1	-	-	
1.4.2 L'imposition de la taxe de vente sur les primes d'assurances	1	-	1(P)	02h 01m	-	-	-	-	-	-	5	1	2	1	-	-	-	-	1	-	-	
1.5 Autres mandats																						
1.5.1 Débat sur le discours du budget	1	-	2(P)	07h 11m	-	-	-	-	-	-	17	3	6	1	-	-	-	-	2	-	-	
2.0 Mandats prévus par le Règlement ou une loi																						
2.1 Législation déléguée	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-				
2.2 Surveillance d'organisme	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-				
2.3 Vérification des engagements financiers	1	-	-	-	1(P)	02h 02m	-	-	-	-	5	2	1	1	-	-	-	-	2	-	-	Rapport non déposé

ANNÉE FINANCIÈRE 1985-1986

COMMISSION DU BUDGET ET DE L'ADMINISTRATION

SUJETS	N	MODE	SÉANCES				PROJETS DE LOI				PARTICIPANTS						DOCUMENTS		PERSONNEL			REMARQUES
			Session		Hors sess																	
			N	H	N	H	AR	AP	AA	PL	M	R	AD	MI	OI	PI	M	T	RG	AP	EX	
2.4 Autres mandats																						
2.4.1 Élection du président	1	-	-	-	1(P)	13m	-	-	-	-	15	-	1	-	-	-	-	-	2	-	-	
3.0 Mandats d'initiative	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-				
3.1 Études entreprises à l'initiative de la commission																						
3.1.1 Consultation particulière portant sur l'avant-projet de loi concernant la Loi modifiant la Loi sur les courtiers d'assurances et la Loi sur les assurances	1	CP	-	-	2(P)	10h 23m	-	-	-	-	21	4	4	1	8	1	13	2	3	-	-	Mandat non terminé
					1(T)	32m	-	-	-	-	7	-	-	-	-	-	-	1	2	-	-	
3.2 Organisation générale	-	-	1(T)	01h 27m	-	-	-	-	-	-	14	-	-	-	-	-	-	-	2	-	-	

ANNÉE FINANCIÈRE 1985-1986

COMMISSION DE LA CULTURE

SUJETS	N	MODE	SÉANCES				PROJETS DE LOI				PARTICIPANTS						DOCUMENTS		PERSONNEL			REMARQUES
			Session		Hors sess																	
			N	H	N	H	AR	AP	AA	PL	M	R	AD	MI	OI	PI	M	T	RG	AP	EX	
1.0 Mandats de l'Assemblée																						
1.1 Projets de loi publics																						
1.1.1 Loi modifiant la Loi sur les biens culturels et d'autres dispositions législatives (PL 43)	1	ED	1(P)	04h 31m	-	-	46	32	32	A	8	1	-	1	-	-	-	-	2	-	-	
1.1.2 Loi modifiant la Loi sur le Musée des Beaux-Arts de Montréal (PL 18)	1	ED	1(P)	14m	-	-	12	-	-	A	8	1	-	1	-	-	-	-	2	-	-	
1.2 Projets de loi d'intérêt privé	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-				
1.3 Crédits budgétaires																						
Étude des crédits budgétaires 1985-1986 relevant de la compétence de la commission	1	-	6(P)	15h 31m	-	-	-	-	-	-	36	2	9	3	-	-	-	-	2	-	-	
1.4 Interpellations	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
1.5 Autres mandats	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
2.0 Mandats prévus au Règlement ou selon une loi																						
2.1 Législation déléguée	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	

ANNÉE FINANCIÈRE 1985-1986

COMMISSION DE LA CULTURE

SUJETS	N	MODE	SÉANCES				PROJETS DE LOI				PARTICIPANTS						DOCUMENTS		PERSONNEL			REMARQUES
			Session		Hors sess																	
			N	H	N	H	AR	AP	AA	PL	M	R	AD	MI	OI	PI	M	T	RG	AP	EX	
2.2 Surveillance d'organisme	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
2.3 Vérification des engagements financiers	1	-	1(P)	04h 45m	-	-	-	-	-	-	8	-	3	3	-	-	-	-	2	-	-	
2.4 Autres mandats	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
2.4.1 Élection du président	1	-	-	-	1(P)	21m	-	-	-	-	10	-	4	-	-	-	-	-	2	-	-	
3.0 Mandats d'initiative																						
3.1 Étude entreprise à l'initiative de la Commission																						
3.1.1 L'évolution de la population du Québec et ses conséquences	1	CG	2(P)	04h 42m	-	-	-	-	-	-	11	-	1	1	2		2	-	2	-	1	
3.1.2 Organisation générale		-	-	-	1(T)	01h 14m	-	-	-	-	9	-	-	-	-	-	-	-	2	-	-	

ANNÉE FINANCIÈRE 1985-1986

*COMMISSION DE L'ÉDUCATION ET DE LA MAIN-D'OEUVRE

SUJETS	N	MODE	SÉANCES				PROJETS DE LOI				PARTICIPANTS						DOCUMENTS		PERSONNEL			REMARQUES
			Session		Hors sess																	
			N	H	N	H	AR	AP	AA	PL	H	R	AD	MI	OI	PI	M	T	RG	AP	EX	
1.0 Mandats de l'Assemblée																						
1.1 Projets de loi publics																						
1.1.1 Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique et diverses dispositions législatives (PL 29)	1	ED	3(P)	14h 55m	-	-	44	40	35	A	33	2	-	1	-	-	-	4	2	-	-	
1.1.2 Loi sur le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Science et de la Technologie et modifiant diverses dispositions législatives (PL 39)	1	ED	1(P)	08h 17m	-	-	103	14	12	A	12	1	-	1	-	-	-	-	2	-	-	
1.2 Projets de loi d'intérêt privé																						
1.2.1 Loi sur le Collège militaire Royal de Saint-Jean (PL 222)	1	ED/CP	1(P)	02h 22m	-	-	4	5	4	A	15	-	3	1	1	1	-	-	2	-	-	
1.2.2 Loi concernant la Commission des écoles catholiques de Montréal (PL 223)	1	ED/CP	1(P)	26m	-	-	2	2	2	A	10	-	-	1	2	-	-	-	2	-	-	

* Au début de la 31e législature, la dénomination de la Commission de l'éducation et de la main-d'oeuvre a été modifiée pour celle de la Commission de l'Éducation (Décision de l'Assemblée)

ANNÉE FINANCIÈRE 1985-1986

COMMISSION DE L'ÉDUCATION ET DE LA MAIN-D'OEUVRE

SUJETS	N	MODE	SÉANCES				PROJETS DE LOI				PARTICIPANTS						DOCUMENTS		PERSONNEL			REMARQUES
			Session		Hors sess																	
			N	H	N	H	AR	AP	AA	PL	N	R	AD	MI	OI	PI	N	T	RG	AP	EX	
1.3 Crédits budgétaires																						
Étude des crédits budgétaires 1985-1986 relevant de la compétence de la commission	1	-	4(P)	17h 35m	-	-	-	-	-	-	32	5	6	3	-	-	-	1	2	-	-	
1.4 Interpellations	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
1.5 Autres mandats	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
2.0 Mandats prévus au Règlement ou selon une loi																						
2.1 Législation déléguée	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
2.2 Surveillance d'organisme	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
2.3 Vérification des engagements financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
2.4 Autres mandats	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
2.4.1 Élection du président	1	-	-	-	1(P)	10m	-	-	-	-	14	-	1	-	-	-	-	-	2	-	-	
3.0 Mandats d'initiative																						
3.1 Études entreprises à l'initiative de la Commission	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
3.2 Organisation générale		-	-	-	2(T)	01h 18m	-	-	-	-	17	-	-	-	-	-	-	-	2	-	-	

ANNÉE FINANCIÈRE 1985-1986

COMMISSION DE L'ÉCONOMIE ET DU TRAVAIL

SUJETS	N	MODE	SÉANCES				PROJETS DE LOI				PARTICIPANTS						DOCUMENTS		PERSONNEL			REMARQUES
			Session		Hors sess																	
			N	H	N	H	AP	AP	AA	PL	N	R	AD	MI	OI	PI	N	T	RG	AP	EX	
1.0 Mandats de l'Assemblée																						
1.1 Projets de loi publics																						
1.1.1 Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles (PL 42)	1	ED	2(P)	08h 10m	-	-	31	47	42	A	38	-	2	1	-	-	-	-	2	-	-	Projet de loi étudié en 28 séances dont 26 antérieures au 01-04-85
1.1.2 Loi sur les mesureurs de bois (PL 26)	1	ED	1(P)	56m	-	-	46	7	7	A	7	-	1	1	-	-	-	-	2	-	-	
1.1.3 Loi modifiant la Loi sur le Centre de recherche industrielle du Québec (PL 52)	1	ED	1(P)	02h 06m	-	-	3	1	-	A	12	1	1	1	1	-	-	-	2	-	-	
1.1.4 Loi abrogeant la Loi sur les sociétés de développement de l'entreprise québécoise (PL 55)	1	ED	1(P)	07m	-	-	4	-	-	A	12	1	1	1	-	-	-	-	2	-	-	
1.1.5 Loi sur les sociétés de placements dans l'entreprise québécoise (PL 56)	1	ED	1(P)	02h 10m	-	-	19	1	1	A	9	-	-	1	-	-	-	-	2	-	-	
1.2 Projets de loi d'intérêt privé	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	

ANNÉE FINANCIÈRE 1985-1986

COMMISSION DE L'ÉCONOMIE ET DU TRAVAIL

SUJETS	N	MODE	SÉANCES				PROJETS DE LOI				PARTICIPANTS						DOCUMENTS		PERSONNEL			REMARQUES
			Session		Hors sess																	
			N	H	N	H	AR	AP	AA	PL	M	R	AD	MI	OI	PI	M	T	RG	AP	EX	
1.1 Crédits budgétaires																						
Étude des crédits budgétaires 1985-1986 relevant de la compétence de la commission	1	-	7(P)	28h 44m	-	-	-	-	-	-	77	3	12	6	-	-	-	-	2	-	-	
1.4 Interpellations																						
1.4.1 La mise en vente du réseau de succursales de la Société des alcools du Québec	1	-	1(P)	01h 53m	-	-	-	-	-	-	7	2	1	1	-	-	-	-	1	-	-	
1.4.2 Le rapport Beaudry et ses suites	1	-	1(P)	01h 45m	-	-	-	-	-	-	11	4	-	1	-	-	-	-	1	-	-	
1.5 Autres mandats																						
1.5.1 Étude de la proposition tarifaire d'Hydro-Québec pour l'année 1986	1	CP	2(P)	08h 47m	-	-	-	-	-	-	36	2	1	1	1	-	-	-	2	-	-	
2.0 Mandats prévus au Règlement ou selon une loi																						
2.1 Législation déléguée	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	

SUJETS	N	MODE	SÉANCES				PROJETS DE LOI				PARTICIPANTS						DOCUMENTS		PERSONNEL			REMARQUES
			Session		Hors session																	
			N	H	N	H	AR	AP	AA	PL	M	R	AD	MI	OI	PI	M	T	RG	AP	EX	
2.2 Surveillance d'organisme																						
2.2.1 Examen des activités et de la gestion de la Société québécoise d'initiatives pétrolières (SOQUIP)	1	-	-	-	1(P)	04h 42m	-	-	-	-	12	-	-	-	1	-	-	-	2	-	-	
2.3 Vérification des engagements financiers																						
2.3.1 Premier trimestre 1985	1	-	1(P)	01h 11m	-	-	-	-	-	-	07	-	1	1	-	-	-	-	2	-	-	
2.3.2 Deuxième trimestre 1985	1	-	-	-	1(P)	01h 07m	-	-	-	-	11	-	2	2	-	-	-	-	2	-	-	
2.4 Autres mandats																						
2.4.1 Étude du décret concernant concernant le centre québécois pour l'information de la production	1	-	1(P)	49m	-	-	-	-	-	-	7	-	1	1	1	-	-	-	2	-	-	
2.4.2 Étude du décret concernant la constitution du centre québécois de valorisation de la biomasse	1	-	-	-	1(P)	02h 21m	-	-	-	-	12	2	1	1	1	-	-	-	2	-	-	

ANNÉE FINANCIÈRE 1985-1986

COMMISSION DE L'ÉCONOMIE ET DU TRAVAIL

SUJETS	N	MODE	SÉANCES				PROJETS DE LOI				PARTICIPANTS						DOCUMENTS		PERSONNEL			REMARQUES
			Session		Hors session																	
			N	H	N	H	AR	AP	AA	PL	M	R	AD	MI	OI	PI	M	T	MG	AP	EX	
2.4.3 Élection du président	2	-	2(P)	11m	1(P)	11m	-	-	-	-	14	-	1	-	-	-	-	-	2	-	-	
1.0 Mandats d'initiative																						
3.1 Étude entreprise à l'initiative de la Commission	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
3.2 Organisation générale			3(T)	01h 33m	2(T)	01h 53m	-	-	-	-	52	-	-	-	-	-	-	-	2	-	-	

SUJETS	N	MODE	SÉANCES				PROJETS DE LOI				PARTICIPANTS						DOCUMENTS		PERSONNEL			REMARQUES
			Session		Hors sess																	
			N	H	N	H	AR	AP	AA	PL	M	R	AD	MI	OI	PI	M	T	RG	AP	EX	
1.0 Mandats de l'Assemblée																						
1.1 Projets de loi publics																						
1.1.1 Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant l'administration de la justice (PL 47)	1	ED	1(P)	03h 02m	-	-	51	11	11	A	6	-	-	1	-	-	-	-	2	-	-	
1.1.2 Loi modifiant diverses dispositions législatives (PL 48)	1	ED	2(P)	07h 32m	-	-	122	55	55	A	25	5	3	5	-	-	-	-	2	-	-	
1.1.3 Loi portant abrogation de lois et dispositions législatives omises lors des refontes de 1888, 1909, 1925, 1941 et 1964 (PL 57)	1	ED	1(P)	24m	-	-	4	0	0	A	6	-	-	1	-	-	-	-	2	-	-	
1.1.4 Loi portant réforme au Code civil du Québec du droit des personnes, des successions et des biens (PL 20)	1	ED/CP	13(P)	48h 49m	10(P)	48h 22m	1162	481	457	-	100	31	17	1	13	1	15	5	4	-	-	Mandat exécuté en sous-commission, étude non terminée
			1(P)	43m	-	-	-	-	-	-	9	1	-	1	-	-	-	-	2	-	-	Commission
			1(T)	40m	-	-	-	-	-	-	9	-	1	-	-	-	-	-	2	-	-	
			1(T)	08m	-	-	-	-	-	-	3	1	-	-	-	-	-	-	2	-	-	Sous-commission

SUJETS	N	MODE	SÉANCES				PROJETS DE LOI				PARTICIPANTS						DOCUMENTS		PERSONNEL			REMARQUES
			Session		Hors sess																	
			N	H	N	H	AR	AP	AA	PL	M	R	AD	MI	OI	PI	M	T	HG	AP	EX	
1.1.5 Loi sur le recensement des électeurs en 1986 (PL 22)	1	CP	1(P)	01h 46m	-	-	-	-	-	-	11	2	-	1	-	-	-	-	2	-	-	
1.1.6 Loi sur la délimitation des circonscriptions électorales (PL 23)	1	CP																				
1.1.5 Loi sur le recensement des électeurs en 1986 (PL 22)	1	ED	1(P)	10m	-	-	4	-	-	A	8	-	2	1	-	-	-	-	2	-	-	
1.1.6 Loi sur la délimitation des circonscriptions électorales (PL 23)	1	ED	1(P)	26m	-	-	2	1	1	A	8	-	2	1	-	-	-	-	2	-	-	
1.2 Projets de loi d'intérêt privé																						
1.2.1 Loi concernant la succession de Jean Hudon (PL 227)	1	ED/CP	1(P)	05m	-	-	7	-	-	A	4	1	-	1	-	1	-	-	2	-	-	
1.2.2 Loi concernant la description de certains immeubles situés à Sept-Iles (PL 204)	1	ED/CP	1(P)	03m	-	-	3	1	1	A	4	1	-	1	-	1	-	-	2	-	-	

SUJETS	N	MODE	SÉANCES				PROJETS DE LOI				PARTICIPANTS						DOCUMENTS		PERSONNEL			REMARQUES
			Session		Hors sess																	
			N	H	N	H	AR	AP	AA	PL	M	P	AD	MI	OI	PI	M	T	RG	AP	EX	
1.2.3 Loi concernant un immeuble situé dans la ville de Saint-Joseph-de-Sorel (PL 208)	1	ED/CP	1(P)	01m	-	-	3	1	1	A	4	1	-	1	-	1	-	-	2	-	-	
1.2.4 Loi concernant certains lots du cadastre officiel de la paroisse de Pointe-aux-Trembles (PL 216)	1	ED/CP	1(P)	09m	-	-	7	7	7	A	4	1	-	1	-	1	-	-	2	-	-	
1.2.5 Loi concernant une fiducie constituée au bénéfice de Phyllis Barbara Bronfman (PL 219)	1	ED/CP	1(P)	08m	-	-	6	5	5	A	4	1	-	1	-	1	-	-	2	-	-	
1.2.6 Loi concernant la commission scolaire de Outaouais-Hull (PL 205)	1	ED/CP	1(P)	23m	-	-	4	3	3	A	8	2	2	1	1	-	-	-	2	-	-	
1.3 Crédits budgétaires																						
Étude des crédits budgétaires 1985-1986 relevant de la compétence de la commission	1	-	8(P)	23h 19m	-	-	-	-	-	-	68	4	19	7	-	-	-	5	2	-	-	

ANNÉE FINANCIÈRE 1985-1986

COMMISSION DES INSTITUTIONS

SUJETS	N	MODE	SÉANCES				PROJETS DE LOI				PARTICIPANTS						DOCUMENTS		PERSONNEL			REMARQUES
			Session		Hors session																	
			N	H	N	H	AP	AP	AA	PL	M	R	AD	MI	OI	PI	M	T	RG	AP	EX	
1.4 Interpellations	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
1.5 Autres mandats	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
2.0 Mandats prévus aux Règlements ou selon une loi																						
2.1 Législation déléguée	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
2.2 Surveillance d'organisme																						
2.2.1 Commission de police du Québec	1	-	1(T)	40m	-	-	-	-	-	-	9	-	1	-	-	-	-	-	2	-	-	
2.3 Vérification des engagements financiers	1	-	1(P)	01h 03m	-	-	-	-	-	-	5	-	1	1	-	-	-	8	2	-	-	
2.4 Autres mandats																						
2.4.1 Projet de règlement concernant les programmes d'accès à l'égalité pris en vertu du paragraphe 8 de l'article 86.0 de la Charte des droits et libertés de la personne	1	CG	-	-	4(P)	22h 05m	-	-	-	-	42	6	-	-	24	2	31	-	3	-	-	
		-	-	-	1(T)	18m	-	-	-	-	8	-	-	-	-	-	-	-	2	-	-	
			1(T)	01h	-	-	-	-	-	-	9	-	-	-	-	-	-	-	2	-	-	

SUJETS	N	MODE	SÉANCES				PROJETS DE LOI				PARTICIPANTS						DOCUMENTS		PERSONNEL			REMARQUES
			Session		Hors sess																	
			N	H	N	H	AR	AP	AA	PL	M	R	AD	MI	OI	PI	M	T	RG	AP	EX	
2.4.2 Étude des prévisions budgétaires du Directeur général des élections pour l'exercice financier 1985-1986	1	-	1(P)	01h 52m	-	-	-	-	-	-	8	1	-	-	1	-	-	-	2	-	-	
2.4.3 Élection du président	1	-	-	-	1(P)	11m	-	-	-	-	12	-	1	-	-	-	-	-	2	-	-	
3.0 Mandats d'initiative																						
3.1 Études entreprises à l'initiative de la Commission	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
3.2 Organisation générale																						
3.2.1 Organisation des travaux de la Commission		-	-	-	3(T)	05h 55m	-	-	-	-	35	-	2	-	-	-	-	1	2	-	-	

POOR
QUALITY
ORIGINAL